



VILLE DE  
**LORIENT**



CONSEIL MUNICIPAL  
DU 4 AVRIL 2024

# PRÉSENTATION DU PROJET DE BUDGET

---

2024



**VILLE DE LORIENT**

Direction des Finances et de la Commande Publique

**CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2024**

**DOSSIER DE PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET 2024**

- SYNTHESE EQUILIBRE DES BUDGETS..... P. 1 à 2
- FONCTIONNEMENT BUDGET PRINCIPAL ..... p. 3 à 15
- INVESTISSEMENT BUDGET PRINCIPAL..... p. 16 à 28
- FISCALITE..... p. 29
- SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ..... p. 30 à 41
- SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ..... p. 42 à 43
- BUDGETS ANNEXES (Pompes Funèbres – Crématorium – Centre de Formation des  
Apprentis – Restauration – Piscines- ZAC du Péristyle – ZAC du Manio- Parkings- ZAC  
Bodélio)  
..... p. 44 à 61
- TABLEAU DES EFFECTIFS ..... p. 62 à 70



**SYNTHESE EQUILIBRE**

**DES BUDGETS**



**VILLE DE LORIENT**

Direction des Finances et de la Commande Publique

FC/CC

**SYNTHESE EQUILIBRE DES BUDGETS****BUDGET PRIMITIF 2024 : BUDGET PRINCIPAL - BUDGETS ANNEXES : POMPES FUNEBRES, CREMATORIUM, CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS, RESTAURATION, PISCINES, ZAC DU PERISTYLE, ZAC DU MANIO, PARKINGS, ZAC DE BODELIO**

Les orientations budgétaires 2024 de la Ville de LORIENT ont été définies à l'occasion du débat qui s'est tenu en séance du Conseil Municipal du 15 février 2024.

Le projet de budget primitif 2024 de notre collectivité vous est présenté dans le détail à partir des divers documents composant le présent rapport.

L'équilibre global du budget primitif 2024 se présente dans les conditions suivantes :

**\* BUDGET PRINCIPAL : 132.670.000 €**

dont :

- Section d'Investissement 39.700.000 €
- Section de Fonctionnement 92.970.000 €

**\* BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNEBRES : 1 624.000 € H.T.**

dont :

- Section d'Investissement 206 000 € HT
- Section de Fonctionnement 1 418.000 € HT

**\* BUDGET ANNEXE DU CREMATORIUM : 1.594.000 € H.T.**

dont :

- Section d'Investissement 464.000 € HT
- Section de Fonctionnement 1.130.000 € HT

**\* BUDGET ANNEXE DU CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS : 3.655.000 €**

dont :

- Section d'Investissement 523.000 €
- Section de Fonctionnement 3.132.000 €

\* **BUDGET ANNEXE DE LA RESTAURATION : 4.516.500 € HT**

dont :

- Section d'Investissement 370.000 € HT
- Section de Fonctionnement 4.146.500 € HT

\* **BUDGET ANNEXE DES PISCINES : 3.473.150 €**

dont :

- Section d'Investissement 534.400 €
- Section de Fonctionnement 2.938.750 €

\* **BUDGET ANNEXE ZAC PERISTYLE : 6.325.000 € HT**

dont :

- Section d'Investissement 3.048.000 € HT
- Section de Fonctionnement 3.277.000 € HT

\* **BUDGET ANNEXE ZAC DU MANIO : 1.466.400 € HT**

dont :

- Section d'Investissement 551.000 € HT
- Section de Fonctionnement 915.400 € HT

\* **BUDGET ANNEXE PARKINGS : 3.297.000 HT**

dont :

- Section d'Investissement 853.500 € HT
- Section de Fonctionnement 2.443.500 € HT

\* **BUDGET ANNEXE ZAC BODELIO : 12.728.200 € HT**

dont :

- Section d'Investissement 6.126.000 € HT
- Section de Fonctionnement 6.602.200 € HT

Le Budget Primitif 2024 de la Ville de LORIENT s'équilibre au total (budget principal et budgets annexes) à la somme de : **171.349.250 €**

**dont :**

**INVESTISSEMENT 52.375.900 €**

**FONCTIONNEMENT 118.973.350 €**



**FONCTIONNEMENT**

**BUDGET PRINCIPAL**



## BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Au conseil municipal du 05 octobre 2023, la collectivité a adopté le référentiel M57, de même que son règlement budgétaire et financier. Il s'agit de l'instruction budgétaire et comptable la plus aboutie, conçue pour retracer l'ensemble des compétences susceptibles d'être exercées par les collectivités et pour améliorer la lisibilité et la qualité des budgets et des comptes publics locaux. Le règlement budgétaire et financier retrace les principales règles auxquelles la collectivité doit se conformer (fongibilité des crédits, gestion des autorisations de programme et d'engagement, dépenses imprévues, mise en œuvre du Compte Financier Unique, etc).

Le référentiel M57 offre désormais la possibilité de virements de crédits entre chapitres budgétaires, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section et sans vote d'une décision modificative, sous réserve d'une délibération annuelle. Pour précision, cette fongibilité des crédits ne concerne pas les dépenses de personnel, et l'ordonnateur doit rendre compte à l'assemblée délibérante des virements opérés dans ce cadre.

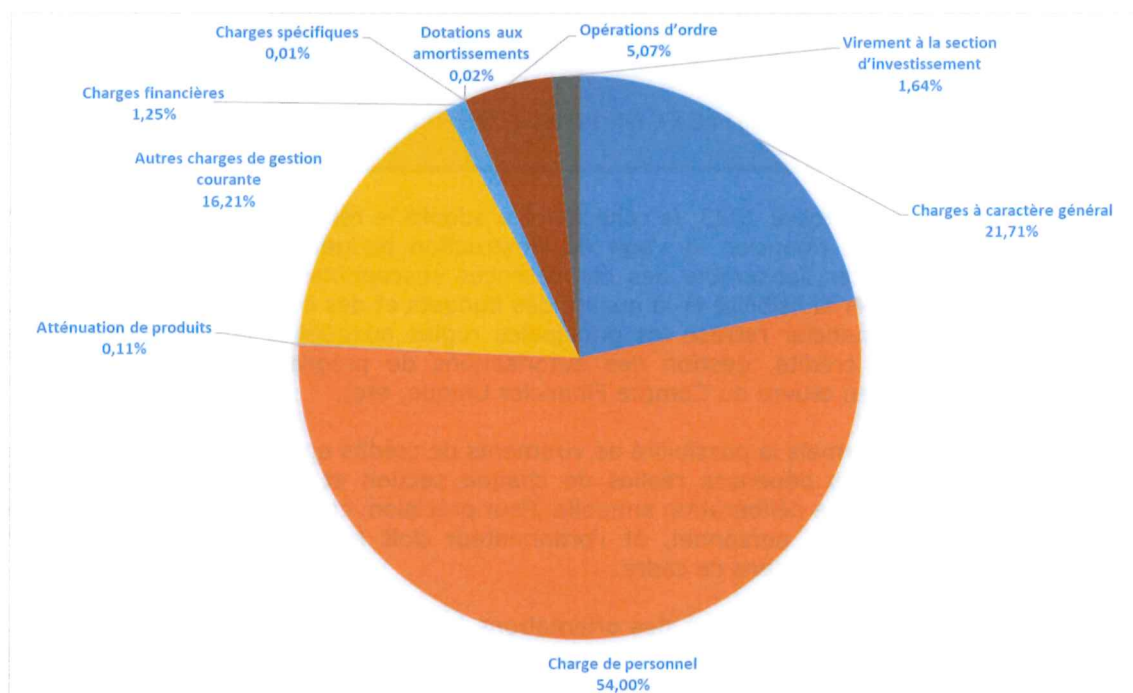
Le conseil municipal a examiné le rapport des orientations budgétaires pour 2024 au cours de sa séance du 15 février dernier. La présentation du projet de budget primitif est l'occasion pour la Municipalité de réaffirmer les axes de sa politique d'attractivité ambitieuse, adaptée aux spécificités du territoire, participant pleinement à l'essor économique du pays de Lorient et à son rayonnement, tout en relevant les défis de la transition écologique. A mi-mandat, la Municipalité tient ses engagements pris devant les Lorientais et, après le temps de l'élaboration, les grands projets sont engagés : halles de Merville, restructuration urbaine des quartiers (Bois-du-Château, Bodélio), aménagement du centre-ville jusqu'à l'Estacade dans une logique de promotion des mobilités douces et de végétalisation. En 2024, la Municipalité entend prioriser la politique de l'arbre en réponse au défi du dérèglement climatique.

Le contexte économique exceptionnel pour les collectivités dans leur ensemble, et la contrainte forte sur l'épargne qui en découle ne doivent pas remettre en cause les orientations de travail ci-dessus rappelées. Ceci engage la Municipalité à prioriser et programmer les projets dans le temps, à rechercher en permanence des économies de fonctionnement, afin de maîtriser l'endettement de la Ville à pression fiscale inchangée.

La section de fonctionnement (budget principal) s'équilibre à hauteur de 92.970.000 €, soit une évolution de + 1,85 % par rapport au BP 2023. Dans le détail, il est proposé d'étudier le projet de budget de fonctionnement 2024 à partir des différents postes budgétaires, tant en dépenses qu'en recettes, en explicitant les principaux facteurs d'évolution entre les deux années.

### **Dépenses de fonctionnement**

<b>Chap.</b>	<b>Postes de dépenses</b>	<b>BP 2023</b>	<b>BP 2024</b>	<b>Ecart</b>	<b>Evolution BP</b>
011	Charges à caractère général	20.367.992	20.179.153	- 188.839	- 0,93%
012	Charges de personnel	48.920.261	50.203.000	+ 1.282.739	+ 2,62%
014	Atténuation de produits	15.000	100.000	+ 85.000	+ 566,67%
65	Autres charges de gestion courante	14.466.397	15.069.000	+ 602.603	+ 4,17%
66	Charges financières	790.000	1.161.500	+ 371.500	+ 47,03%
67	Charges spécifiques	1.263.350	10.217	- 1.253.133	- 99,19%
68	Dotations et provisions	-	14.500	+ 14.500	s.o.
022	Dépenses imprévues	77.000	-	- 77.000	- 100,00%
042	Opérations d'ordre	4.310.000	4.710.000	+ 400.000	+ 9,28%
023	Virement à la section d'investissement	1.070.000	1.522.630	+ 452.630	+ 42,30%
<b>Total dépenses</b>		<b>91.280.000</b>	<b>92.970.000</b>	<b>+1.690.000</b>	<b>+ 1,85%</b>



**1 Chapitre 011 « charges à caractère général » : - 188.839 € (- 0,93 %)**

Charges à caractère général	BP 2023	BP 2024	Ecart	Evolution BP
Gaz, électricité et combustibles – bâtiments communaux	3.490.000	2.898.610	- 591.390	- 16,95%
Electricité – éclairage public	950.000	610.000	- 340.000	- 35,79%
Nettoyement des espaces publics	3.193.000	3.399.500	+ 206.500	+ 6,47%
Carburant	292.750	239.750	- 53.000	- 18,10%
Cartes de stationnement	50.000	155.000	+ 105.000	+ 210,00%
Olympisme 2024	-	107.425	+ 107.425	s.o.
Feux d'artifice	-	50.000	+ 50.000	s.o.
Marché de sécurité FIL	325.000	250.000	- 75.000	- 23,08%
PCS, plans d'évacuation	-	55.000	+ 55.000	s.o.
Autres charges	12.067.242	12.413.868	+ 346.626	+ 2,87%
<b>Sous-total chap. 011</b>	<b>20.367.992</b>	<b>20.179.153</b>	<b>- 188.839</b>	<b>- 0,93%</b>

Les dépenses énergétiques (gaz, électricité, combustibles) sont en diminution de 931.390 € (- 20,98%) grâce aux mesures de sobriété, à la baisse du prix du gaz et à la reconduction du dispositif amortisseur électricité.

Le coût des prestations de nettoyage des espaces publics augmente de 206.500 € sous l'effet de l'indexation des coûts dans le cadre des marchés publics (SEM LORIS, entreprise MéGo !), soit + 6,47 % de BP à BP.

Les frais de carburant sont proposés à hauteur de 239.750 € en 2024, partant du réalisé 2023 (265.635 €), soit une baisse de 53.000 € (augmentation du parc de véhicules électriques).

En matière d'évènementiel, la ville de Lorient est labellisée **Terre de Jeux 2024** et propose des animations sportives spécifiques avant les J.O. 2024, de même que l'accueil de la flamme olympique (107.425 €). La Ville organisera à nouveau le feu d'artifice, le 13 juillet 2024 (50.000 €).

Le FIL 2024 se déroulant sur une période plus courte (7 jours au lieu de 10), le budget alloué aux prestations de sécurité est proposé à la baisse (-75.000 €).

En 2024, la Ville engage des prestations externalisées (55.000 €) en matière de numérisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et de mise à jour des plans d'évacuation.

Les autres charges à caractère général augmentent globalement de + 346.626 € (+ 2,87 %), soit une évolution proche de l'inflation prévisionnelle.

## ② Chapitre 012 « frais de personnel » : +1.282.739 € (+2,62 %)

Frais de personnel	BP 2023	BP 2024	Ecart	Evolution BP
Rémunération du personnel	34.230.246	35.363.851	+ 1.133.605	+ 3,31%
Charges sociales et prévoyance	13.207.409	13.293.863	+ 86.454	+ 0,65%
Agents mutualisés – Urbanisme et autorisations droit des sols	683.600	685.500	+ 1.900	+ 0,28%
Autres	799.006	859.786	+ 60.780	+ 7,61%
<b>Sous-total chap. 012</b>	<b>48.920.261</b>	<b>50.203.000</b>	<b>+1.282.739</b>	<b>+ 2,62%</b>

S'agissant de la masse salariale, le BP 2024 intègre les mesures nationales :

- Augmentation du point d'indice de 1,5 % applicable depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023 (effet année pleine et revalorisation des grilles indiciaires) ;
- Au 1<sup>er</sup> janvier 2024 une revalorisation forfaitaire de 5 points d'indice ;
- Augmentation d'un point de la contribution patronale CNRACL, néanmoins cette mesure est sans impact sur le budget 2024 car le taux de cotisation d'assurance maladie applicable aux rémunérations versées aux mêmes agents est diminué d'un point pour l'année 2024 ;
- Revalorisation des grilles indiciaires de la catégorie B et C ;
- Organisation des élections européennes en juin 2024.

L'ensemble de ces mesures se traduit par une augmentation des dépenses de personnel de + 904.500 €, soit + 1,85 % par rapport au BP 2023.

Les effets de déroulement de carrières (GVT, avancements d'échelons et de grades) et autres décisions organisationnelles ont un impact de + 378.239 €, soit + 0,77 %.

## ③ Chapitre 65 « autres charges de gestion courante » : + 602.603 € (+ 4,17 %)

La M57 a profondément modifié la structure budgétaire entre le chapitre 65 et 67. Le chapitre 67 ne peut désormais être utilisé que pour des opérations relatives à des annulations de titres sur exercices antérieurs ou pour constater des valeurs de cession (mouvements pour ordre). Les dépenses imputées précédemment au chapitre 67 - notamment la subvention au budget annexe des parkings, ainsi que la redevance au Palais des congrès - sont basculées au chapitre 65.

A périmètre constant les crédits proposés au chapitre 65 diminuent de 362.397 € (- 2,51 %).

Autres charges gestion courante	BP 2023	BP 2024	Ecart	Evolution BP
Budget annexe Restauration	1.608.000	1.300.000	- 308.000	- 19,15%
Budget annexe Piscines	1.606.530	1.550.000	- 56.530	- 3,52%
Budget annexe CFA	98.310	-	- 98.310	- 100,00%
CCAS	2.275.000	2.275.000	-	-
EPCC Théâtre	1.885.000	1.885.000	-	-
EPCC EESAB	1.429.094	1.429.094	-	-
Utilisation Palais des Congrès	100.000	92.000	- 8.000	- 8,00%
Caisse des écoles	95.000	95.000	-	-
Subventions aux associations	3.201.053	3.226.494	+ 25.441	+ 0,79%
Participations écoles privées	920.000	970.000	+ 50.000	+ 5,43%
Indemnités et frais divers élus	637.000	631.000	- 6.000	- 0,94%
Subvention parkings		770.000	+ 770.000	s.o.
DSP Palais des Congrès		195.000	+ 195.000	s.o.
Autres	611.410	650.412	+ 39.002	+ 6,38%
<b>Sous-total chap. 65</b>	<b>14.466.397</b>	<b>15.069.000</b>	<b>+ 602 603</b>	<b>+ 4,17%</b>

Au stade du BP 2024, compte-tenu des prévisions budgétaires des services la participation financière de la Ville aux budgets annexes Restauration, Piscines et Centre de Formation des Apprentis (CFA) diminue globalement de 462.840 €.

Le soutien de la Ville aux acteurs associatifs et organismes paramunicipaux (CCAS, Caisse des Écoles, EPCC théâtre, EESAB) est proposé à hauteur de 9.002.588 €, en légère augmentation par rapport au BP 2023 (+ 17.441 €, soit + 0,19 %). Au sein de cette enveloppe, la Ville maintient à niveau ses contributions financières au CCAS et aux EPCC culturels (Théâtre, EESAB), ainsi que pour le budget autonome de la Caisse des Ecoles. L'enveloppe de subvention aux associations utilisatrices du Palais des Congrès est proposée à hauteur de 92.000 € (- 8.000 €), en application des dispositions de la nouvelle DSP avec la SEGEPEX. Les subventions aux associations s'établissent à 3.226.494 €, en augmentation de 25.441 € (+ 0,79 %) principalement pour les raisons suivantes :

- Subvention Sauvegarde 56 (+ 14.700 €) ;
- Complément de subvention Centre social Brizeux (+ 5.000 €) ;
- Rencontres du défi (- 10.000 €, marché de promotion à compter de 2024) ;
- Autres évolutions : + 15.741 €.

L'augmentation des forfaits écoles privées (+ 50.000 €) est réglementaire (calcul sur la base du coût d'un élève scolarisé dans une école publique).

Les autres charges de gestion courante intègrent notamment les pertes sur créances irrécouvrables, les admissions en non-valeur, les contributions au CNFPT pour charges de personnel privés d'emploi, le coût des solutions informatiques hébergées à distance (cloud computing).

#### ④ Chapitre 66 « charges financières » : + 371.500 € (+ 47,03 %)

Charges financières	BP 2023	BP 2024	Ecart	Evolution BP
Intérêts réglés à l'échéance	785.000	1.160.000	+ 375.000	+ 47,77 %
Autres charges financières	5.000	1.500	- 3.500	- 70,00 %
<b>Sous-total chap. 66</b>	<b>790.000</b>	<b>1.161.500</b>	<b>+ 371.500</b>	<b>+ 47,03 %</b>

Ce chapitre correspond aux intérêts de la dette de la collectivité. Au cours de l'année 2023, la ville a contracté des emprunts à hauteur de 12 M€, dont 0,4 M€ pour le budget annexe des parkings. La dette nouvelle du budget principal (11,6 M€) a été mobilisée à hauteur de 8,6 M€ à fin décembre. Le solde (3 M€) sera encaissé avant fin mars 2024 (restes-à-réaliser).

Pour 2024, l'annuité prévisionnelle est budgétée à hauteur de 7.061.500 €, dont 5.900.000 € d'annuité en capital (investissement) et 1.161.500 € d'intérêts.

#### ⑤ Chapitre 67 « charges spécifiques » : - 1.253.133 € (- 99,19 %)

Charges exceptionnelles	BP 2023	BP 2024	Ecart	Evolution BP
Budget annexe Parkings	873.800	-	- 873.800	- 100,00%
DSP Palais des Congrès	255.000	-	- 255.000	- 100,00%
Autres charges exceptionnelles	134.550	10.217	- 124.333	- 92,41%
<b>Sous-total chap. 67</b>	<b>1.263.350</b>	<b>10.217</b>	<b>- 1.253.133</b>	<b>- 99,19%</b>

Comme évoqué précédemment, suite au passage à la M57 ce chapitre n'intègre désormais que les dépenses liées à l'annulation de titres des exercices antérieurs, et à la comptabilisation de la valeur comptable lors de cession (mouvements pour ordre ne donnant pas lieu à ouverture de crédits).

#### ⑥ Chapitre 68 « Dotations aux provisions » + 14.500 €

Conformément à la réglementation M57, il est constitué une provision pour les créances douteuses (demande du Service de Gestion Comptable)

**⊗ Chapitre 022 « Dépenses imprévues » - 77.000 €**

La M57 autorise une prévision en dépenses imprévues à condition que celle-ci soit en autorisation d'engagement (AE). Il n'est pas proposé à ce stade de voter une AE pour dépenses imprévues, cette option pouvant s'envisager en cours d'année, après reprise des excédents de clôture de l'exercice précédent (budget supplémentaire en octobre).

**⊗ Opérations d'ordre, virement à la section d'investissement : + 852.630 € (+ 15,80 %)**

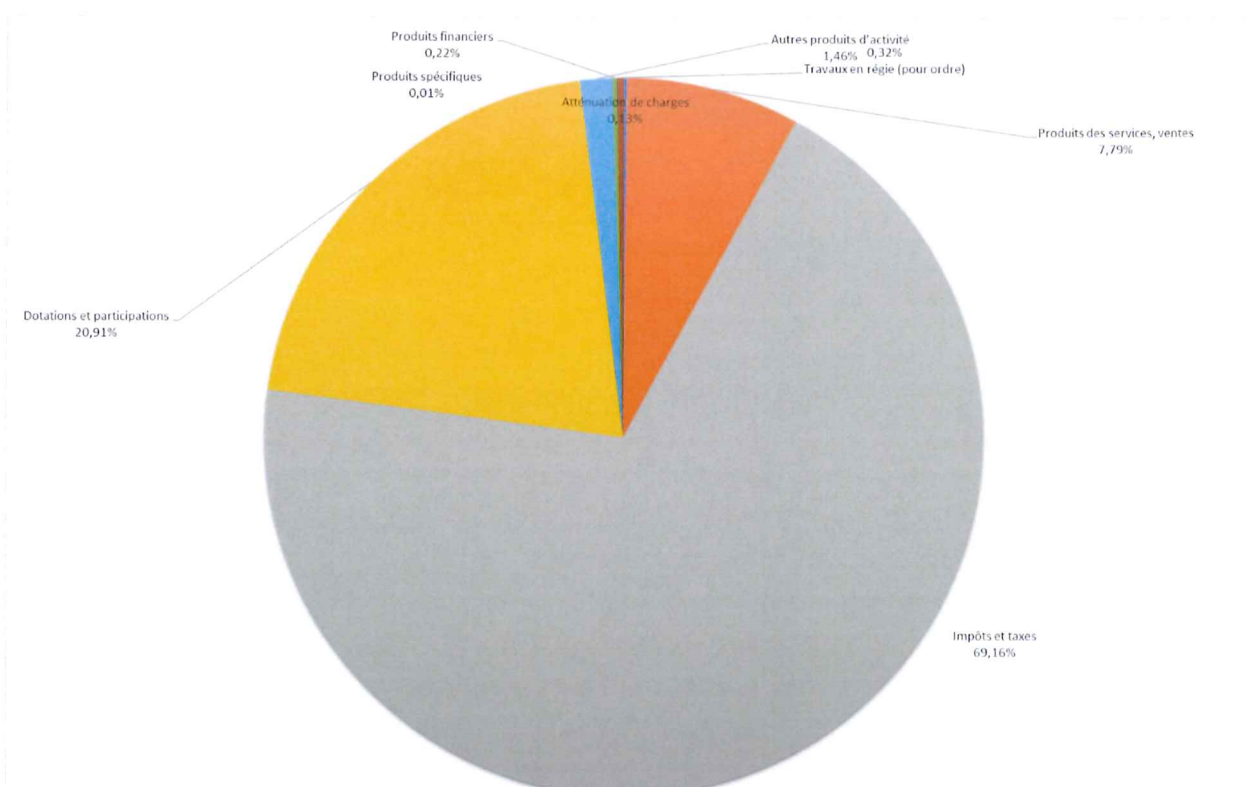
Ce chapitre comprend 2 lignes :

- La dotation aux amortissements proposée à hauteur de 4.710.000 € ;
- Le virement à la section d'investissement proposé à hauteur de 1.522.630 €.

Ces inscriptions budgétaires sont affectées prioritairement au remboursement de l'annuité en capital.

### Recettes de fonctionnement

Chap.	Postes de recettes	BP 2023	BP 2024	Ecart	Evolution BP
013	Atténuation de charges	100.000	120.000	+ 20.000	+ 20,00%
70	Produits des services, ventes	6.655.132	7.243.038	+ 587.906	+ 8,83%
73	Impôts et taxes	62.024.280	64.301.285	+ 2.277.005	+ 3,67%
74	Dotations et participations	20.854.779	19.441.536	- 1.413.243	- 6,78%
75	Autres produits d'activité	1.344.680	1.358.924	+ 14.244	+ 1,06%
76	Produits financiers	6.200	200.000	+ 193.800	s.o.
77	Produits spécifiques	44.929	5.217	- 39.712	- 88,39%
042	Travaux en régie (ordre)	250.000	300.000	+ 50.000	+ 20,00%
	<b>Total recettes</b>	<b>91.280.000</b>	<b>92.970.000</b>	<b>+1.690.000</b>	<b>+ 1,85%</b>



#### ❶ Chapitre 013 « Atténuation de charges » : + 20.000 € (+ 20,00 %)

Ce chapitre intègre essentiellement les remboursements de salaires encaissés au titre des indemnités journalières pour le personnel non titulaire.



**2 Chapitre 70 « Produits des services, ventes » : + 587.906 € (+ 8,83 %)**

<b>Produits des services, ventes</b>	<b>BP 2023</b>	<b>BP 2024</b>	<b>Ecart</b>	<b>Evolution BP</b>
Personnel mis à disposition	476.471	480.645	+ 4.174	+ 0,88%
Remboursements de frais	2.501.500	2.897.862	+ 396.362	+ 15,84%
Droits d'occ. domaine public	375.000	382.500	+ 7.500	+2,00%
Redevance mobilier urbain publicitaire	207.000	155.250	- 51.750	- 25,00%
Redevances funéraires et concessions cimetières	201.000	265.000	+ 64.000	+ 31,84%
Redevances services à caractère éducatif, culturels et sportifs	732.250	771.850	+ 39.600	+ 5,41%
Remboursements de frais par les budgets annexes	376.400	402.505	+ 26.105	+ 6,94%
Autres produits	1.785.511	1.887.426	+ 101.915	+ 5,71%
<b>Sous-total chap. 70</b>	<b>6.655.132</b>	<b>7.243.038</b>	<b>+ 587.906</b>	<b>+ 8,83%</b>

Ce poste de recettes prend en compte les produits d'exploitation des services. Il comprend notamment :

- Des refacturations de rémunérations des agents mis à disposition ou détachés auprès de la SEM LORIS, de la SPL Bois Energie Renouvelable, de l'EESAB, et de l'EPCC Théâtre (480.645 €) ;
- les remboursements de frais (2.897.862 €), soit majoritairement : des recouvrements de prestations auprès de la CAF pour le secteur crèches et multi-accueils (2.034.537 €, en augmentation de 202.881 €), des refacturations de charges à l'EPCC Théâtre correspondant aux charges énergétiques et interventions des agents municipaux (180.859 €), des refacturations de charges locatives et impôts ou taxes aux organismes occupant des locaux municipaux, des frais d'utilisation des équipements sportifs par les lycées et collèges, des frais d'affranchissement et de téléphone pour les associations paramunicipales et autres collectivités, etc ;
- Des droits d'occupation du domaine public par les entreprises et autres sociétés (382.500 €), en augmentation de 7.500 € ;
- La redevance mobilière urbain publicitaire en diminution prévisionnelle de 51.750 € (nouvelle concession prenant effet à compter de septembre 2024) ;
- Des recettes de concessions cimetières et autres recettes funéraires (265.000 €).

Les autres recettes (1.887.426 €), non détaillées ci-avant, correspondent notamment à :

- Des recettes des familles utilisatrices des services de la petite enfance (673.258 €) ;
- Des redevances d'occupation du Stade Y. Allainmat (329.000 €), y compris les recettes temporaires US Concarneau et la redevance pour installations téléphoniques ;
- Des frais d'inscription au conservatoire de Musique (311.000 €) ;
- Des recettes accueils périscolaires et CLSH (150.000 €) ;
- Les produits des visites guidées et prestations du service animation de l'architecture et du patrimoine (160.000 €) ;
- Les recettes du service Vélo An Oriant (120.000 €) ;
- Les frais d'administration générale refacturés aux budgets annexes (402.505 €) ;
- Les ventes d'articles de la boutique du musée de la Compagnie des Indes (125.000 €).

### ③ Chapitre 73 « Impôts et taxes » : + 2.277.005 € (+ 3,67 %)

Impôts et taxes	BP 2023	BP 2024	Ecart	Evolution BP
Contributions directes	49.256.650	51.751.000	+ 2.494.350	+ 5,06%
Attrib. de compensation, DSC	6.131.000	6.161.500	+ 30.500	+ 0,50%
FPIC	830.000	789.000	- 41.000	- 4,94%
Droits de place, taxes liées à l'utilisation du domaine public	1.008.250	983.985	- 24.265	- 2,41%
DMTO	3.400.000	3.200.000	- 200.000	- 5,88%
TCFE	970.000	970.000	-	-
Autres impôts et taxes	428.380	445.800	+ 17.420	+ 4,07%
<b>Sous-total chap. 73</b>	<b>62.024.280</b>	<b>64.301.285</b>	<b>+2.277.005</b>	<b>+ 3,67%</b>

La majorité municipale s'est engagée à ne pas augmenter les taux d'imposition. En 2024, ils seront donc fixés comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties 48,04 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 69,48 %
- Taxe d'Habitation (résidences secondaires, logements vacants) 18,12 %

En matière de fiscalité directe, les bases d'imposition vont être revalorisées à hauteur + 3,9 % conformément à l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) constaté à fin novembre 2023. Cette revalorisation concerne les locaux d'habitation et industriels. Les bases des locaux professionnels sont soumises au régime de la révision des valeurs locatives depuis 2017, et évoluent différemment (grille tarifaire départementale alimentée par les déclarations de loyers des entreprises). Au global, pour ces locaux l'évolution nominale des bases est estimée à environ + 1,2 % pour 2024.

À taux inchangés (depuis 2009), le produit des taxes directes locales est estimé à ce stade à 51.751.000 €, en augmentation de + 2.494.350 € (+ 5.06 % par rapport au BP 2023). Pour précision, les recettes de fiscalité directe définitives en 2023 étaient supérieures aux prévisions du BP (+ 615.596 €), principalement en matière de taxe d'habitation (déclarations de particuliers donnant lieu à des rectifications par l'administration fiscale).

Les prévisions de recettes en matière de **fiscalité reversée** par Lorient Agglomération (attribution de compensation, dotation de solidarité communautaire) devraient augmenter de 30.500 € en 2024.

Les recettes attendues dans le cadre du **Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales** (FPIC) - outil de péréquation horizontale entre communes et intercommunalité mis en place en 2012, à la suite de la suppression de la taxe professionnelle - enregistrent une baisse (- 41.000 € - prévision tenant compte des produits notifiés en 2023).

Les droits de place et taxes liées à l'utilisation du domaine public sont prévues à hauteur de 983.985 €, soit une baisse par rapport au BP précédent (- 24.265 €). Cette diminution concerne principalement les redevances dues par les occupants des halles de Merville (non facturation d'un trimestre).

Les autres recettes d'impôts et taxes s'établissent à 4.615.800 €, en diminution de 182.580 € principalement sous l'effet de la diminution des droits de mutations à titre onéreux (- 200.000 €). Les prévisions budgétaires tiennent compte des recettes définitives constatées en 2023.

#### ④ Chapitre 74 « Dotations, Subventions et Participations » : - 1.413.243 € (- 6,78 %)

Dotations, subv. & participations	BP 2023	BP 2024	Ecart	Evolution BP
DGF - dotation forfaitaire	10.287.154	10.340.090	+ 52.936	+ 0,51%
DGF - Dotation d'aménagement	4.639.186	4.873.610	+ 234.424	+ 5,05%
DGD, DSI	274.240	274.240	-	-
Compensations fiscales	1.842.570	1.748.700	- 93.870	- 5,09%
Comp. taxe sur les spectacles	219.473	219.473	-	-
Filet de sécurité	1.460.000	-	- 1.460.000	- 100,00%
Autres	2.132.156	1.985.423	- 146.733	- 6,88%
<b>Sous-total chap. 74</b>	<b>20.854.779</b>	<b>19.441.536</b>	<b>- 1.413.243</b>	<b>- 6,78%</b>

Le chapitre 74 intègre les dotations globales attribuées par l'Etat suivant les dispositions de la Loi de Finances pour 2024. La part forfaitaire de la Dotation Globale de Fonctionnement est évaluée à 10.340.090 € (+ 52.936 €), en tenant compte des montants notifiés en 2023 (10.289.475 €) et de la population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

La DGF comprend également une part dite d'aménagement intégrant :

- la Dotation de Solidarité Urbaine (3.592.406 €) en augmentation par rapport au BP précédent (+ 209.791 €) en raison de l'abondement de l'enveloppe nationale (+ 90 M€) ;
- la Dotation Nationale de Péréquation (1.281.204 €) augmente légèrement par rapport au BP précédent (+ 24.633 €), mais devrait enregistrer une diminution par rapport au produit notifié en 2023.

La Dotation Globale de Décentralisation hygiène et salubrité (271.440 €) et la Dotation Spéciale Instituteurs (2.800 €) sont reconduites par rapport au réalisé 2023.

Les compensations fiscales de taxes foncières (1.748.700 €) enregistrent une diminution (- 93.870 €), principalement en raison de la baisse des exonérations des locaux situés dans le quartier Bois-du-Château.

La compensation de la taxe sur les spectacles (219.473 €) versée par l'Etat est stable.

Les autres recettes du chapitre 74 (1.995.423 €) correspondent pour l'essentiel :

- Aux subventions et participations reçues de l'Etat (737.216 €) pour le fonctionnement de certains équipements (Conservatoire notamment : 165.000 €) ;
- Aux financements de la CAF au titre du contrat enfance (190.500 €) et du contrat Projet Educatif de Territoire (466.747 €) ;
- Au versement d'une subvention Citéo pour notre engagement contre le dépôt sauvage des déchets (250.000 €) ;
- A une subvention pour le poste ingénierie OPAH (84.000 €) ;
- A diverses subventions attendues (Région, Département, autres communes) estimées globalement à 122.700 € ;
- Au FCTVA attendu pour des charges de fonctionnement éligibles (20.000 €).

#### ⑤ Chapitre 75 « Autres produits d'activité » : + 14.244 € (+ 1,06 %)

Dotations, subventions & participations	BP 2023	BP 2024	Ecart	Evolution BP
Revenus des immeubles	1.243.964	1.208.000	- 35.964	- 2,89%
Redevance concessionnaire	100.716	97.924	- 2.792	- 2,77%
Autres produits de gestion		53.000	+ 53.000	s.o.
<b>Sous-total chap. 75</b>	<b>1.344.680</b>	<b>1.358.924</b>	<b>+14.244</b>	<b>+ 1,06%</b>

Les revenus des immeubles (1.208.000 €) sont en diminution de 35.964 € par rapport au BP 2023, sur la base de l'occupation effective du patrimoine bâti économique et des cessions de locaux effectuées.

Les redevances de gestion du Palais des Congrès et fourrières automobile sont prévues conformément aux dispositions des contrats de délégations de service (95.000 € pour la DSP Palais des Congrès, 2.924 € pour celle de la fourrière automobile).

Ce chapitre budgétaire intègre le changement de nomenclature comptable. Les recettes de remboursements de sinistre et de condamnation (53.000 €) étaient jusqu'à présent imputées au chapitre 77.

**⑥ Chapitre 76 « Produits financiers » : + 193.800 €**

Ce poste de recettes prend en compte le versement de dividendes par la société Loris (+ 200.000 €).

**⑦ Chapitre 77 « Produits spécifiques » : - 39.712 € (- 88,39 %)**

Les produits spécifiques sont pris en compte au BP 2024 à hauteur de 5.217 €.

**⑧ Chapitre 042 « Opérations d'ordre » : + 50.000 € (+ 20,00 %)**

La prévision de recettes travaux en régie (300.000 €) est en augmentation de 50.000 € partant du réalisé de l'année précédente.

**BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024 - PROJET (BP 2024/2023 : + 1,85 %)**

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	BP 2024 EN €		BP 2023 EN €	
		92 970 000	92 970 000	91 280 000	91 280 000
	<b>DEPENSES</b>				
<b>60</b>	<b>ACHATS ET VARIATION DE STOCKS</b>	<b>6 798 870</b>		<b>7 646 763</b>	
604	ACHATS D'ETUDES , DE PRESTATIONS DE SERVICES	76 950		67 240	
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET DE FOURNITURES	6 659 920		7 528 523	
607	ACHATS DE MARCHANDISES	62 000		51 000	
<b>61</b>	<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>7 809 790</b>		<b>7 413 991</b>	
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	3 913 400		3 748 400	
613	LOCATIONS	935 300		768 112	
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	341 075		344 600	
615	ENTRETIEN ET REPARATIONS	1 644 381		1 524 114	
616	PRIMES D'ASSURANCES	495 900		472 700	
617	ETUDES ET RECHERCHES	165 350		240 400	
618	SERVICES EXTERIEURS DIVERS	314 384		315 665	
<b>62</b>	<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>5 920 479</b>		<b>5 660 283</b>	
621	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE(Poste Personnel)	709 966		701 515	
622	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES & HONORAIRES	1 599 881		1 709 300	
623	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	968 329		806 610	
624	TRANSPORTS DE BIENS & TRANSPORTS COLLECTIFS	313 532		269 200	
625	DEPLACEMENTS, MISSIONS	58 500		200 391	
626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	286 220		289 040	
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	14 800		28 300	
628	DIVERS	1 969 251		1 655 927	
<b>63</b>	<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>1 150 791</b>		<b>1 135 561</b>	
633	IMPOTS, TAXES (AUTRES ORGANISMES)(Poste Personnel)	790 811		767 091	
635	AUTRES IMPOTS , TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	359 980		368 470	
637	AUTRES IMPOTS ( AUTRES ORGANISMES)				
<b>64</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>48 702 224</b>		<b>47 451 655</b>	
641	REMUNERATIONS DU PERSONNEL	35 363 851		34 230 246	
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANGE	13 293 863		13 207 409	
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	44 424		14 000	
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	86			
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>15 069 000</b>		<b>14 446 397</b>	
651	CHARGES INTERVENTIONS POUR COMPTE PROPRE	74 700		307 050	
652	PARTICIPATION A L'EQUILIBRE DES BUDGETS ANNEXES ADMINISTRATIFS			3 312 840	
653	INDEMNITE & FRAIS DE MISSION DES MAIRES, ADJOINTS et CONSEILLERS	525 000		531 000	
65314	COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE - PART COLLECTIVITE	110 000		110 000	
654	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	30 000		20 000	
655	CONTINGENTS ET CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	988 500		959 500	
657	SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT	10 088 839		9 179 007	
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	3 251 961		27 000	
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>1 161 500</b>		<b>790 000</b>	
661	CHARGES D'INTERETS	1 160 000		785 000	
666	PERTES DE CHANGE				
668	AUTRES CHARGES FINANCIERES	1 500		5 000	

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>BP 2024 EN €</b>		<b>BP 2023 EN €</b>	
<b>67</b>	<b>CHARGES SPECIFIQUES</b>	<b>10 217</b>		<b>1 263 350</b>	
671	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION			109 900	
673	TITRES ANNULES	10 217		19 650	
674	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT EXCEPTIONNELLES			1 128 800	
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES			5 000	
<b>68</b>	<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>4 724 500</b>		<b>4 310 000</b>	
681	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS	4 724 500		4 310 000	
<b>014</b>	<b>ATTENUATION DE PRODUITS</b>	<b>100 000</b>		<b>15 000</b>	
<b>O22</b>	<b>DEPENSES IMPREVUES</b>			<b>77 000</b>	
<b>O23</b>	<b>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 522 630</b>		<b>1 070 000</b>	

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>BP 2024 EN €</b>		<b>BP 2023 EN €</b>	
	<b>RECETTES</b>				
<b>61</b>	<b>CHARGES EXTERIEURS</b>		<b>0</b>		<b>0</b>
619	RABAIS REMISES RISTOURNES				
<b>64</b>	<b>REMUNERATIONS DU PERSONNEL</b>		<b>120 000</b>		<b>100 000</b>
641	REMUNERATIONS DU PERSONNEL - REMBOURSEMENTS		70 000		50 000
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE & DE PREVOYANCE - REMBOURSEMENTS		50 000		50 000
<b>70</b>	<b>VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES</b>		<b>7 243 038</b>		<b>6 655 132</b>
701	VENTES DE PRODUITS FINIS DIVERS		45 000		45 000
703	REDEVANCES ET RECETTES D'UTILISATION DU DOMAINE		1 240 290		1 199 536
704	FACTURATIONS TRAVAUX				
706	PRESTATIONS DE SERVICES		1 700 858		1 521 150
707	VENTES DE MARCHANDISES (en HT)		129 000		117 000
708	AUTRES PRODUITS		4 127 890		3 772 446
<b>73</b>	<b>IMPOTS ET TAXES</b>		<b>64 301 285</b>		<b>62 024 280</b>
731	IMPOTS LOCAUX		51 751 000		49 256 650
732	FISCALITE REVERSEE		6 950 500		6 961 000
733	TAXES POUR L'UTILISATION DES SERVICES PUBLICS & DU DOMAINE		983 985		1 008 250
735	IMPOTS & TAXES SPECIFIQUES LIES A LA PRODUCTION ENERGETIQUE & INDUSTRIELLE		970 000		970 000
736	IMPOTS ET TAXES SPECIFIQUES LIES AUX ACTIVITES DE SERVICES		445 800		428 380
738	AUTRES TAXES		3 200 000		3 400 000
<b>74</b>	<b>DOTATIONS, PARTICIPATIONS ETAT</b>		<b>18 163 339</b>		<b>19 683 977</b>
741	D.G.F.		10 365 370		10 287 154
741123	DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE		3 590 676		3 382 615
741127	DOTATION DE PEREQUATION		1 257 654		1 256 571
744	FCTVA		20 000		20 000
745	DOTATION SPECIALE AU TITRE DES INSTITUTEURS		2 800		2 800
746	DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION		271 440		271 440
7483	COMPENSATION EXONERATIONS TAXE FONCIERE ET TAXE D'HABITATION		1 968 183		2 062 043
74718	SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS ETAT		687 216		2 401 354
<b>74</b>	<b>SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES COLLECTIVITES</b>		<b>1 278 197</b>		<b>1 170 802</b>
747	SUBVENTIONS AUTRES COLLECTIVITES		900 697		823 178
748	AUTRES PARTICIPATIONS		377 500		347 624
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>		<b>1 358 924</b>		<b>1 344 680</b>
752	REVENUS DES IMMEUBLES		1 208 000		1 243 964
757	REDEVANCES VERSEES PAR CONCESSIONNAIRE				100 716
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		150 924		
<b>76</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>200 000</b>		<b>6 200</b>
762	PRODUITS DES AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		200 000		6 200
768	AUTRES PRODUITS FINANCIERS				
<b>77</b>	<b>PRODUITS SPECIFIQUES</b>		<b>5 217</b>		<b>44 929</b>
771	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATION DE GESTION				
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)		5 217		
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS				44 929
<b>042</b>	<b>OPERATION D'ORDRE</b>		<b>300 000</b>		<b>250 000</b>
722	TRAVAUX EN REGIE		300 000		250 000





**INVESTISSEMENT**

**BUDGET PRINCIPAL**



## PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Le dernier scénario prospectif présenté dans le Rapport d'Orientation Budgétaire teste un volume d'investissement réalisé de 135,5 M€ de 2020 à 2026 (soit 19,4 M€ en moyenne), dont 61,8 M€ réalisés à fin 2023 (15,5 M€ en moyenne de 2020 à 2023) et 73,6 M€ projetés pour la période 2024 à 2026.

Le contexte économique exceptionnel pour les collectivités locales dans leur ensemble, et la contrainte très forte sur l'épargne pour les prochaines années, invite à la prudence et au réalisme dans la mise en œuvre du Programme Pluriannuel des Investissements (PPI) de la Municipalité, en privilégiant à horizon 2026 :

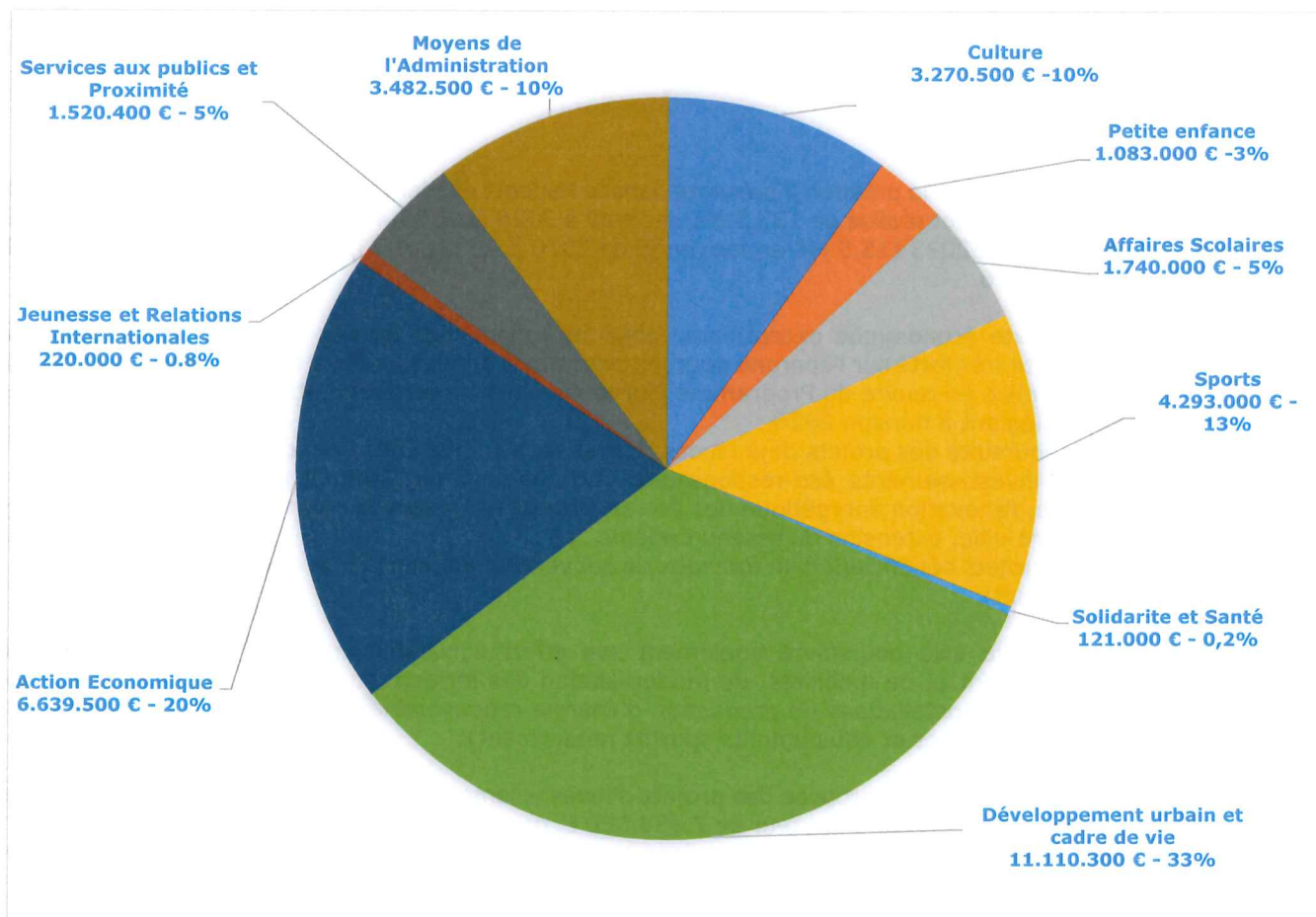
- La poursuite des projets déjà lancés (Halles de Merville, ORU Bois-du-Château) ;
- Les investissements éco-responsables (achèvement du Schéma Directeur Aménagement Lumière, rénovation énergétique des écoles, projets favorisant la nature en Ville, piétonnisation du centre-ville, extension du réseau cyclable...) ;
- Les projets bénéficiant d'un fort taux de subventionnement (stade et parc urbain du Moustoir notamment).

En 2024, la ville poursuivra également son effort d'investissement en matière de plan de stationnement et de mobilités, de modernisation des infrastructures, d'entretien et d'isolation thermique, d'installations de production d'énergie renouvelable, d'entretien du patrimoine bâti communal (écoles et équipements sportifs notamment).

Le projet de BP 2024 propose des projets d'investissement à hauteur de 33.480.200 €, dont des enveloppes courantes à hauteur de 7.454.000 €, dans la continuité de l'année 2023. Ce montant tient compte de la capacité des services à porter les dossiers, dans une logique d'optimisation du taux de consommation des crédits.

Le financement de ce programme d'investissement s'appuiera sur un montant total de subventions prévues à hauteur de 4.403.860 € € (soit environ 13 % des dépenses), un programme de cession de 1.650.600 € et une recette de FCTVA estimé à 2.000.000 €.

Le recours à l'emprunt prévisionnel (23.900.000 €) sera ajusté en cours d'année en fonction des capacités d'autofinancement dégagées au compte administratif 2023, comme les années précédentes.

**PROGRAMME D'EQUIPEMENT 2024 PAR POLITIQUES PUBLIQUES (EN DEPENSES) - 33.480.200 €**


Les priorités de la Municipalité pour 2024 s'articulent autour des grands engagements du mandat :

- Améliorer le cadre de vie dans le cœur de ville et les quartiers par l'accompagnement à la rénovation et la construction de logements, la mise en œuvre du plan propreté, le programme de végétalisation et de la biodiversité, ainsi que par la requalification des voiries et des places, l'évolution du plan de stationnement et le développement des mobilités douces, notamment la place du vélo dans le plan de circulation ;
- Préparer les équipements futurs qui renforcent l'attractivité de la ville : Halles de Merville, aménagements du quai de Rohan et des abords du Palais des Congrès dans le cadre plus vaste du projet de l'Estacade, stade et parc sportif urbain du Moustoir, nouveaux sites d'accueil des associations ;
- Promouvoir les enjeux de transition écologique, accentuer la rénovation énergétique des bâtiments et de l'éclairage public, renouveler la flotte auto (véhicules à faible émission) ;
- Engager des plans ambitieux de rénovation des bâtiments, notamment des établissements scolaires et équipements sportifs, ainsi que la rationalisation du patrimoine bâti existant ;
- Protéger les habitants par des investissements en matière de sécurité, en particulier la poursuite du déploiement de la vidéo-protection sur les espaces publics et le centre de supervision urbain ;
- Renforcer les solidarités à travers un nouveau projet social et porter de nouvelles ambitions urbaines pour répondre aux besoins de logements de qualité et d'aménagements urbains.

### ADAPTER LES MOYENS DE L'ADMINISTRATION

- Adapter et sécuriser le système informatique : 1.098.700 € ;
- Mise aux normes et travaux énergétiques sur le Centre technique municipal : 407.000 € (gestion en AP/CP) ;
- Travaux de sécurisation de l'Hôtel de ville : 400.000 €.

Détail des opérations par politique	Dépenses	Subventions
<b>ADAPTER LES MOYENS DE L'ADMINISTRATION</b>		
<b>PROJETS</b>		
CTM - travaux énergétiques et divers	407.000 €	25.000 €
Immeuble Astrée - Travaux	260.000 €	
Travaux sur l'Hôtel de ville	400.000 €	
Travaux en régie (contrat entretien)	30.000 €	
Participation Agence France Locale	82.800 €	
Projets Applicatifs - projets métiers	493.000 €	450.000 €
<b>SOUS TOTAL PROJETS</b>	<b>1.672.800 €</b>	<b>475.000 €</b>
<b>ENVELOPPES COURANTES</b>		
Evolutions logiciels	259.700 €	
Réseaux Fibres	46.000 €	
Maintien en condition opérationnelle SI - Licences	300.000 €	
CHS - Aménagement travaux	1.000 €	
CHS - Matériel de bureau et matériel informatique	4.000 €	
CHS - Mobilier	8.500 €	
CHS - équipement Matériel	8.500 €	
DRH - Matériel	1.000 €	
Matériel équipements syndicats	800 €	
Communication Relations Publiques	8.200 €	
Administration - aménagements et équipements divers	10.000 €	
Administration - Etudes	15.000 €	
Acquisition matériel régie bâtiment	50.000 €	
Acquisition outillage spécifique régie bâtiment	30.000 €	
Acquisition diverses fournitures - Parc et ateliers	180.000 €	
Accessibilité - diagnostics avant travaux	50.000 €	
Administration divers enveloppe courante	10.000 €	
Bâtiments et locaux administratifs - aménagements	20.000 €	
Bâtiments et locaux administratifs - Mobilier administratif	30.000 €	
Bâtiments et locaux administratifs - Matériel divers	1.000 €	
Patrimoine bâti - Travaux et études	50.000 €	
Patrimoine bâti - enveloppe courante	476.000 €	
Patrimoine bâti - Bâtiments Administratifs	250.000 €	
<b>SOUS TOTAL ENVELOPPES COURANTES</b>	<b>1.809.700 €</b>	
<b>Total Adapter les Moyens de l'Administration</b>	<b>3.482.500 €</b>	<b>475.000 €</b>

## SERVICES PUBLIC, PROXIMITE ET DEMOCRATIE LOCALE

- Budget participatif : 285.000 € ;
- Vidéo protection : 309.300 € ;
- Locaux filière STAPS (maison des associations) : 400.000 €.

Détail des opérations par politique	Dépenses	Subventions
<b>SERVICES AU PUBLIC, PROXIMITE ET DEMOCRATIE LOCALE</b>		
<b>PROJET</b>		
Budget participatif	285.000 €	
Bois du Château ANRU - Maison du Projet	14.000 €	20.000 €
Maison des associations - relogement associations	40.000 €	
Maison des associations – filière STAPS	400.000 €	
Cimetières - Acquisition matériels spécifiques	10.000 €	
Cimetières - Création et extension des zones de stockage	50.000 €	
Cimetières - Travaux de voirie - divers sites	60.000 €	
Cimetières - Extension et création d'espaces cinéraires	90.000 €	
Cimetières - autres opérations	30.000 €	
Sonorisation salle des mariages	2.000 €	
Travaux sur espaces publics suite doléances	80.000 €	
Vidéoprotection travaux voirie câblage fibre	309.300 €	100.000 €
Sécurité et prévention - petit équipement	1.500 €	
Plan communal de sauvegarde	2.300 €	
<b>SOUS TOTAL PROJET</b>	<b>1.374.100 €</b>	<b>120.000 €</b>
<b>ENVELOPPES COURANTES</b>		
Matériel élections	1.000 €	
Licences droits et brevets - élections	11.800 €	
Maison des associations - Mobilier	30.000 €	
Maison des associations - Matériel	20.000 €	
Maison des associations - interventions courantes	2.500 €	
Proximité Citoyenneté - Lorient plus – Carnaval - matériel	600 €	
Proximité Citoyenneté - Matériel	1.000 €	
Police municipale - acquisition divers équipements	25.000 €	
Police municipale - Logiciels	4.400 €	
Patrimoine bâti - Maison associations	50.000 €	
<b>SOUS TOTAL ENVELOPPES COURANTES</b>	<b>146.300 €</b>	
<b>Total Politique Services au Public, Proximité et Démocratie Locale</b>	<b>1.520.400 €</b>	<b>120.000 €</b>

## ACTION ECONOMIQUE

- Travaux des Halles de Merville pour 5.865.000 € (gestion en AP/CP) ;
- Subventions aides aux patrimoines pour 370.000 € ;
- Rénovations des bureaux de l'Orientis pour 150.000 €.

Détail des opérations par politique	Dépenses	Subventions
<b>ACTION ECONOMIQUE</b>		
<b>PROJETS</b>		
Halles et marchés - Travaux accompagnement rénovation	10.000 €	
Halles et marchés - Rénovation Travaux	5.865.000 €	100.000 €
Etude pour modernisation de la sono du centre-ville	20.000 €	
Etude armature commerciale des quartiers - déclinaison opérationnelle	10.000 €	
Travaux accompagnement développement commercial des quartiers	15.000 €	
Mise en place d'un observatoire centre-ville Audelor	20.000 €	
<b>SOUS TOTAL PROJETS</b>	<b>5.940.000 €</b>	
<b>SUBVENTIONS</b>		
Programme Local de l'Habitat - PLH - Subvention Lorient Access	10.000 €	
Programme Local de l'Habitat - PLH - Subvention programme ravalement	80.000 €	
Programme Local de l'Habitat - PLH - Aide à l'amélioration du patrimoine Lorientais	15.000 €	
Subvention travaux PPRT	56.000 €	
Programme Local de l'Habitat - PLH - Subvention travaux copropriétés	203.000 €	75.000 €
Palais des Congrès - participation aux investissements du délégataire	6.000 €	
<b>SOUS TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>370.000 €</b>	<b>175.000 €</b>
<b>ENVELOPPES COURANTES</b>		
Entretien patrimoine économique -Travaux logements - Bâtiments divers	20.000 €	
Entretien patrimoine économique - Chaigneau	43.000 €	
Entretien patrimoine économique - Travaux - locaux artisanaux	90.000 €	
Entretien patrimoine économique - Travaux - bureaux l'Orientis	150.000 €	
Diverses études centre-ville	20.000 €	
OCDP - Travaux compteurs, branchements	5.000 €	
Matériel OCDP	1.500 €	
<b>SOUS TOTAL ENVELOPPES COURANTES</b>	<b>329.500 €</b>	
<b>Total Politique Action Economique</b>	<b>6.639.500 €</b>	<b>175.000 €</b>

<b>Détail des opérations par politique</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Subventions</b>
<b>Politique énergétique</b>		
Schéma directeur énergies renouvelables	30.000 €	
CTM réseau eau chaude	650.000 €	100.000 €
Réseau Chaleur Bodélio	30.000 €	
Moustoir efficacité énergétique - Pompes	30.000 €	
Forages études et approvisionnement	50.000 €	
Groupe électrogène Moustoir	100.000 €	
Centrales solaires sur toitures - Programme sur sites scolaires	50.000 €	
<b>SOUS TOTAL PROJETS</b>	<b>8.651.800 €</b>	<b>2.596.360 €</b>
<b>ACQUISITIONS</b>		
ANRU Bois du Château - Acquisition terrains Morbihan Habitat	50.000 €	
Kervénanec Nord - Acquisition terrains Morbihan Habitat	55.000 €	
Acquisition local police Bois-du-Château (VEFA)	48.000 €	
<b>SOUS TOTAL ACQUISITIONS</b>	<b>153.000 €</b>	
<b>ATTRIBUTION DE COMPENSATION / PARTICIPATION</b>		
<b>ENVELOPPES COURANTES</b>		
<b>Urbanisme</b>		
Documents d'urbanisme	30.000 €	
Etudes architecturales	40.000 €	
<b>Environnement - Energie</b>		
Audit énergétique avant travaux	70.000 €	
Plan climat territorial - récupérateur eau	15.000 €	
Plan climat territorial - Logiciel	30.000 €	
Plan climat territorial - Plantations arbres	22.000 €	
Plan de résilience	47.000 €	
Plan climat territorial - Panneaux photovoltaïques, thermiques et capteurs de consommation	48.000 €	
Solaire thermique	30.000 €	
Installations techniques constructions bois	37.000 €	
Acquisitions d'essais	1.000 €	
Travaux renouvellement chaufferies	20.000 €	
<b>Nature en ville</b>		
Espaces verts - Achat matériel et outillage	40.000 €	
Reconquête végétale	50.000 €	
Plantations	70.000 €	
Acquisition de mobiliers	10.000 €	
Acquisition matériels roulants	140.000 €	
Végétalisation - programme	400.000 €	
<b>Voirie et réseaux</b>		
Voirie - Programme entretien, rénovation et sécurité	550.000 €	
Mobilier urbain	20.000 €	
Matériel et outillage technique	25.000 €	
Poteaux incendie	30.000 €	
Prestations géotechniques	25.000 €	
Levés topographiques	15.000 €	
Voirie - Programme entretien Zones activités	50.000 €	
Voirie - Programme entretien en secteurs résidentiels	100.000 €	
Eclairage public - Acquisition de mâts	10.000 €	
Eclairage public - Matériel	3.500 €	
Eclairage public - Acquisition mobilier	25.000 €	
<b>Mobilité</b>		
Signalisation directionnelle	15.000 €	
Achats de vélos à assistance électrique	65.000 €	
<b>SOUS TOTAL ENVELOPPES COURANTES</b>	<b>2.033.500 €</b>	
<b>Total Politique Développement Urbain et cadre de Vie</b>	<b>11.110.300 €</b>	<b>2.596.360 €</b>



## DEVELOPPEMENT URBAIN ET CADRE DE VIE

- Programme ANRU : 2.990.000 € pour le quartier Bois du Château et 446.340 € pour le secteur Kervéanec Nord (gestion en AP/CP) ;
- Parc Urbain et mail de Bodélio : 610.560 € ;
- Mon centre-ville de demain pour 845.000 € (gestion en AP/CP) ;
- Aménagement du secteur Estacade, phase 1 pour 694.800 € (gestion en AP/CP).

Détail des opérations par politique	Dépenses	Subventions
<b>DEVELOPPEMENT URBAIN ET CADRE DE VIE</b>		
<b>PROJETS</b>		
ANRU BDC - Quartier Bois du Château - aménagement	2.800.000 €	1.373.360 €
ANRU BDC - Quartier Bois du Château - Maison de Quartier	50.000 €	
ANRU BDC - Quartier Bois du Château - Micro ferme	100.000 €	
ANRU BDC - Quartier Bois du Château - Plateforme Réemploi	40.000 €	
Secteur Kervéanec Nord - Etudes urbaines ORU et travaux	446.340 €	500.000 €
Bodélio - Aménagement urbain : parc et mail	610.560 €	65.000 €
Bodélio - Accompagnement voirie abords de la ZAC	60.000 €	50.000 €
Secteur de l'Estacade - Etude urbaine puis travaux	694.800 €	50.000 €
Péristyle - Aménagement - équipements publics	115.500 €	
Etude châteaux Trefaven	100.000 €	
Réfection vannes du Ter	15.000 €	
Voie verte - entrée de ville Estacade - Port	60.000 €	30.000 €
Frébault Polygone - Etude	60.000 €	
Schéma Directeur Aménagement Lumière (SDAL)	500.000 €	175.000 €
<b>Mon centre-ville demain</b>		
• Place Anatole Le Braz	5.000 €	
• Couronne cyclable	100.000 €	100.000 €
• Rue de la patrie	230.000 €	
• Piétonisation	150.000 €	
• Communication	20.000 €	
• Mobilier piétonisation	50.000 €	23.000 €
• Mobilité cyclables	10.000 €	
• Accompagnement parking en poche - traitement des abords	100.000 €	
• Extension zone réglementée macarons	150.000 €	
• Prestations et études	30.000 €	
<b>Autres aménagements espaces publics</b>		
Terrain industriel forains		
Désimperméabilisation des sols	150.000 €	50.000 €
Rue de Belgique	40.000 €	
Voirie Frebault	50.000 €	
Ouvrages d'art	88.600 €	
Amélioration éclairage public Parc Ferry	80.000 €	
<b>Végétalisation</b>		
Mise aux normes forages	30.000 €	
<b>Mobilités douces</b>		
Plan de déplacement des agents	6.000 €	
Schéma cyclables - Aménagements	180.000 €	80.000 €
Aménagements stations vélos	50.000 €	
Implantation nouveaux box vélos	15.000 €	
Etude réorganisation plan de circulation	20.000 €	
Acquisition vélos électriques compteurs accessoires	65.000 €	
Acquisition véhicules	85.000 €	
<b>Propreté urbaine</b>		
Distributeurs de sacs	5.000 €	
Programme rénovation sanitaires publics	200.000 €	
Corbeilles	100.000 €	
Containers (génie civil)	50.000 €	

## SOLIDARITE ET SANTE

- L'investissement pour la mise en place de défibrillateurs dans la continuité du programme de renouvellement lancé en 2022 de 29.000 € ;
- Travaux d'étanchéité de la Maison de la solidarité pour 80.000 €.

Détail des opérations par politique	Dépenses	Subventions
<b><u>SOLIDARITE - SANTE</u></b>		
<b>PROJETS</b>		
<b>SOUS TOTAL PROJETS</b>		
<b>ENVELOPPES COURANTES</b>		
Maison de la Solidarité - Matériels	12.000 €	
Equipement matériel (dont défibrillateurs)	29.000 €	
Patrimoine bâti - équipements sociaux	80.000 €	
<b>SOUS TOTAL ENVELOPPES COURANTES</b>	<b>121.000 €</b>	
<b>Total Politique Solidarité / Santé</b>	<b>121.000 €</b>	

## SPORTS

- Poursuite de la modernisation du stade Yves Allainmat et de ses abords pour 2.100.000 € (gestion en AP/CP) ;
- Politique de rénovation d'équipements sportifs : 200.000 € dans la cadre du schéma directeur du patrimoine sportif consacré en 2024 aux vestiaires de Kerolay ;
- L'enveloppe annuelle pour la rénovation des équipements sportifs est portée à 486.000 € en 2024 (incluant le passage en éclairage leds d'équipements) ;
- 280.000 € pour la nouvelle tranche de rénovation du site Palais des Sports de Kervaric ;
- La rénovation de la salle Brisset pour 200.000 € ;
- Une enveloppe de travaux courants sur le patrimoine sportif de 960.000 €.

Détail des opérations par politique	Dépenses	Subventions
<b>SPORTS</b>		
<b>PROJETS</b>		
Schéma directeur patrimoine sportif - rénovation des vestiaires de Kerolay	200.000 €	75.000 €
Stade du Moustoir - Yves Allainmat - Travaux	2.100.000 €	
Palais des Sports de Kervaric - Xavier Le Louarne - rénovation	210.000 €	80.000 €
Palais des Sports de Kervaric - Xavier Le Louarne - étude Hall d'entrée	70.000 €	40.000 €
Rénovation salle Brisset	200.000 €	80.000 €
Stade du Bois du Château - construction de gradines	50.000 €	
<b>SOUS TOTAL PROJETS</b>	<b>2.830.000 €</b>	<b>275.000 €</b>
<b>SUBVENTIONS</b>		
Subvention Centre Nautique Lorientais	17.000 €	
<b>SOUS TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>17.000 €</b>	
<b>ENVELOPPES COURANTES</b>		
Programme de rénovation des équipements sportifs - dont passage en LED des équipements	486.000 €	
Patrimoine bâti - équipements sportifs	960.000 €	
<b>SOUS TOTAL ENVELOPPES COURANTES</b>	<b>1.446.000 €</b>	
<b>Total Politique Sports</b>	<b>4.293.000 €</b>	<b>275.000 €</b>

## AFFAIRES SCOLAIRES ET REUSSITE EDUCATIVE

- Un programme Plan Ambition écoles 2035 pour 1.008.000 € (gestion en AP/CP) dont :
  - Programme de végétalisation et aménagements des cours d'écoles pour 200.000€ ;
  - La rénovation du groupe scolaire de Merville pour 288.000 € ;
  - Le groupe scolaire de Bois du Château et la maternelle Jacques Prévert pour 250.000 € ;
  - Les études pour la rénovation thermique du groupe scolaire du Manio pour 100.000 € ;
  - Un programme de sécurisation des abords des sites scolaires pour 50.000 € complétée par une enveloppe de 100.000 € de sécurisation des bâtiments scolaires.
- Interventions courantes sur le patrimoine bâti scolaire (560 000 €), en sus du programme Plan Ambition Ecoles 2035 ;
- Programme de rénovation des sanitaires des écoles (60 000 € chaque année).

Détail des opérations par politique	Dépenses	Subventions
<b>AFFAIRES SCOLAIRES ET REUSSITE EDUCATIVE</b>		
<b>PROJET Plan Ambition écoles 2035</b>		
GS Le Manio	100.000 €	
GS Lanveur	10.000 €	
GS René Guy Cadou	10.000 €	
GS Merville	288.000 €	
Maternelle J. Prévert	150.000 €	80.000 €
GS Bois du Château	100.000 €	70.000 €
Végétalisation	200.000 €	20.000 €
Sécurité des abords	50.000 €	30.000 €
Renforcement de la sécurité des écoles	100.000 €	30.000 €
<b>SOUS-TOTAL PROJET Plan Ambition écoles 2035</b>	<b>1.008.000 €</b>	<b>230.000 €</b>
<b>SUBVENTIONS</b>		
Soutien projet "Ecole demain"	31.000 €	
<b>SOUS TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>31.000 €</b>	
<b>ENVELOPPES COURANTES</b>		
Matériel mobilier écoles	40.000 €	
Matériel entretien écoles	23.000 €	
Divers matériels	7.000 €	
Concessions et droits similaires	1.000 €	
Programme rénovation des sanitaires	60.000 €	
Accueil périscolaires - équipements et mobiliers	10.000 €	
Patrimoine bâti - équipements scolaires	560.000 €	
<b>SOUS TOTAL ENVELOPPES COURANTES</b>	<b>701.000 €</b>	
<b>Total Politique Affaires scolaires et réussite éducatives</b>	<b>1.740.000 €</b>	<b>230.000 €</b>

### PETITE ENFANCE ET JEUNESSE

- Rénovation du pôle enfance République pour 550.000 € ;
- Travaux de rénovation et d'extension à la crèche Elsa Triolet pour 58.000 € (gestion en AP/CP).

Détail des opérations par politique	Dépenses	Subventions
<b>PETITE ENFANCE ET JEUNESSE</b>		
<b>PROJETS</b>		
<b>Enfance</b>		
Maison d'Assistantes Maternelles - Lanveur	140.000 €	
Crèche République - rénovation	550.000 €	75.000 €
Crèche Elsa Triolet - extension	58.000 €	
<b>Jeunesse</b>		
Centre social Kersabiec	220.000 €	
<b>SOUS TOTAL PROJETS</b>	<b>968.000 €</b>	<b>75.000 €</b>
<b>ENVELOPPES COURANTES</b>		
Pôle enfance - Mobilier	20.000 €	
Pôle - travaux de sécurisation et de végétalisation	110.000 €	20.000 €
Pôle enfance matériel	25.000 €	10.000 €
Crèches et Haltes garderies - jardin	30.000 €	
Patrimoine Bâti - équipements Petite Enfance	150.000 €	
<b>SOUS TOTAL ENVELOPPES COURANTES</b>	<b>335.000 €</b>	<b>30.000 €</b>
<b>Total Politique Petite Enfance et Jeunesse</b>	<b>1.303.000 €</b>	<b>105.000 €</b>

## CULTURE

- Travaux sur le patrimoine culturel de l'enclos du port évalués à 900.000 € (poursuite du programme de remplacement des menuiseries hôtel Gabriel – gestion en AP/CP) ;
- Rénovation de l'entrée et de l'accueil de l'école de musique pour 350.000 € ;
- La rénovation énergétique de la Médiathèque pour 250.000 €.

Détail des opérations par politique	Dépenses	Subventions
<b>CULTURE</b>		
<b>PROJETS</b>		
<b>Direction de la culture</b>		
Plateau des 4 vents et Maison des familles	130.000 €	
<b>Edifices cultuels</b>		
Eglise Kerentrech	270.000 €	
<b>Patrimoine et archives</b>		
Villa Frégate - Etudes et travaux	36.500 €	
Hôtel Gabriel - Travaux toitures - menuiseries	900.000 €	300.000 €
Hôtel Gabriel - Aménagement archives	160.000 €	
Bâtiment K3 BSM - Etude aménagement parcours de visite	50.000 €	
Abri - Civil - Parcours réalité augmentée	130.000 €	
<b>Musée</b>		
Chaudière diagnostic	20.000 €	10.000 €
Scénographie exposition Prince de Conty	50.000 €	
Rénovation accès (porte vitrée)	10.000 €	
<b>Bibliothèques</b>		
Rénovation énergétique de la médiathèque de L'Orientis	250.000 €	62.500 €
Matériel Informatique	20.000 €	
Travaux bâtiment médiathèques de quartiers	80.000 €	
Travaux mise aux normes médiathèque de Keryado	110.000 €	
<b>Conservatoire</b>		
Conservatoire - Etudes et travaux (sas d'entrée, accueil)	350.000 €	
<b>Théâtre</b>		
Travaux grosses réparations	50.000 €	
<b>SOUS TOTAL PROJETS</b>	<b>2.616.500 €</b>	<b>372.500 €</b>
<b>SUBVENTIONS</b>		
Théâtre - Subvention équipement	80.000 €	
EESAB - Subvention équipement	42.000 €	
<b>SOUS TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>122.000 €</b>	
<b>ENVELOPPES COURANTES</b>		
Equipements salles municipales et espace public	25.000 €	
Matériel Galerie du Faouedic	5.000 €	
Musée de la Compagnie des Indes	154.000 €	50.000 €
Conservatoire	123.000 €	5.000 €
Médiathèques	115.000 €	
Patrimoine et archives	110.000 €	
<b>SOUS TOTAL ENVELOPPES COURANTES</b>	<b>532.000 €</b>	<b>55.000 €</b>
<b>Total Politique Culture</b>	<b>3.270.500 €</b>	<b>427.500 €</b>

**BUDGET PRIMITIF 2024**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE**

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
<b>* Dette</b>		
- Capital	5 900 000	284 260
- Dépôts et cautionnements	19 800	1 522 630
<b>Programme d'investissement :</b>	<b>33 480 200</b>	<b>4 710 000</b>
- Programmes	32 480 400	28 650
- Acquisitions	105 000	1 650 600
- Subventions d'équipement, Fonds de concours et divers dont:		1 200 000
* programme Local de l'Habitat, Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat		
* Attribution de Compensation	540 000	2 000 000
* Participation Agence France Locale	272 000	4 403 860
Travaux en régie	82 800	
	300 000	23 900 000
	<b>39 700 000</b>	<b>39 700 000</b>





**FISCALITE**



**VILLE DE LORIENT**

DFCP - Direction des Finances et Commande  
Publique  
Référence : FC/KJ

**CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 04 avril 2024**

**Résumé du rapport :**

Vote des taux 2024 d'imposition 2024 - Taxe d'Habitation des Résidences Secondaires, Taxe Foncières (propriétés bâties et non bâties)

**BUDGET PRIMITIF 2024 - FISCALITÉ LOCALE - TAUX D'IMPOSITION 2024**

Le Conseil Municipal de Lorient est appelé à fixer chaque année les taux d'imposition locales : taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS), taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB), et taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB).

Pour rappel, depuis 2023 plus aucune résidence principale n'est concernée par le paiement de la taxe d'habitation, cette taxe reste applicable aux logements vacants et aux résidences secondaires.

Les bases d'impositions foncières bénéficieront d'une actualisation forfaitaire de 3.9 % en 2024, évolution conforme aux dispositions de l'article 1518 bis du Code Général des Impôts. Cette revalorisation forfaitaire concerne les locaux d'habitation et industriels, les bases des locaux professionnels sont soumises au régime de la révision de la valeur locative depuis 2017 et évoluent différemment (grille tarifaire départementale alimentée par les déclarations des entreprises).

Le rapport entre produit fiscal et bases d'imposition estimées pour 2024 conduit à proposer une reconduction des taux appliqués par la collectivité en 2023, soit :

- Taxe Foncière Propriétés Bâties : 48,04 %
- Taxe Foncière Propriétés Non Bâties : 69,48 %
- Taxe d'habitation : 18,12 %

Compte tenu de l'évolution prévisionnelle des bases, le produit des impositions directes devrait s'établir comme suit en 2024 :

	Bases estimées	Taux	Produit attendu
Taxe d'Habitation :			
Résidences secondaires -THRS	6 673 000	18,12 %	1 209 148
Logements vacants - THLV	1 319 000		239 003
Recettes totales taxe habitation	7 992 000		1 448 151
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	89 530 000	48,04 %	43 010 113
Effet coefficient correcteur			7 201 670
Recettes totales foncier bâti			50 211 783
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	131 723	69,48 %	91 066
			<b>51 751 000</b>

Le Conseil Municipal est appelé à fixer les taux des taxes foncières et taxes d'habitation pour l'année 2024 dans les conditions précédemment exposées.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**Vu** l'avis des commissions concernées,

Article unique : **DECIDE** de reconduire les taux d'impositions des taxes foncières et taxes d'habitations pour l'année 2024 :

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 48,04 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 69,48 %
- Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants) : 18,12 %



# **SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT**



**VILLE DE LORIENT**

Direction des Finances et de la Commande Publique  
FC/RN

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 4 AVRIL 2024****BUDGET PRIMITIF 2024 - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT**

Chaque année, dans le cadre du vote du Budget Primitif, Le Conseil Municipal est appelé à procéder à l'attribution des subventions aux associations et organismes para-municipaux.

En application des dispositions du décret 2001-495 du 6 juin 2001, les collectivités sont désormais dans l'obligation d'établir une convention avec les organismes de droit privé bénéficiant d'une subvention d'un montant annuel de 23 000 €.

Pour l'année 2024 et, suite aux avis émis par les commissions municipales, il vous est proposé d'attribuer les subventions figurant en annexe.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**Vu** l'avis des commissions concernées,

Article 1 : **DECIDE** d'attribuer au titre de l'année 2024 les subventions mentionnées en annexe.

Article 2 : **AUTORISE** le mandatement de ces subventions dans le cadre des conventions et crédits prévus à cet effet au budget de la Ville au chapitre 65.

Article 3 : **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué aux ressources, aux finances et à la coopération Communautaire à signer les conventions et avenants aux conventions nécessaires à l'attribution des subventions accordées.





## SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT - ETAT DES PROPOSITIONS 2024

SECTEUR		Proposition 2024
1	PERSONNEL	222 806 €
2	ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES	8 300 €
3	CONDITION ANIMALE	500 €
4	ANCIENS COMBATTANTS	3 115 €
5	COMMERCE ET VIE ECONOMIQUE LOCALE	12 500 €
6	PALAIS DES CONGRES	92 000 €
7	TOURISME - JUMELAGE - COOPERATION DECONCENTREE	14 500 €
8	SPORTS	703 895 €
9	CULTURE - SOUTIEN A LA CREATION ET A LA DIFFUSION	68 600 €
10	CULTURE - SOUTIEN A L' ACTION ET ANIMATION CULTURELLE	216 560 €
11	CULTURE - FESTIVAL INTERCELTIQUE DE LORIENT	401 955 €
12	ESPACES PUBLICS ET MOBILITE	4 200 €
13	ENVIRONNEMENT	20 950 €
14	AUTRES ORGANISMES	5 589 094 €
15	ACTION EDUCATIVE	119 805 €
16	PETITE ENFANCE ET PARENTALITE	89 000 €
17	EDUCATION	96 000 €
18	ANIMATION JEUNESSE	113 040 €
19	EQUIPEMENT DE QUARTIERS	1 048 910 €
20	ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	12 500 €
21	PREVENTION SANTE	12 820 €
22	ANIMATION ASSOCIATIVE	11 650 €
23	ANIMATIONS DE QUARTIERS	2 900 €
24	ASSOCIATIONS FAMILIALES	1 500 €
25	HANDICAP	5 850 €
26	PERSONNES AGEES	1 300 €
27	ACTION SOCIALE	63 638 €
28	PREVENTION ET MEDIATION	64 700 €
<b>TOTAL PROPOSITIONS SUBVENTIONS 2024</b>		<b>9 002 588 €</b>



**1 - PERSONNEL**

<b>LIBELLE</b>	<b>Proposition 2024</b>
Comité des Œuvres Sociales du Pays de Lorient - COS	222 806 €
TOTAL PERSONNEL	222 806 €

**2 - ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES**

<b>LIBELLE</b>	<b>Proposition 2024</b>
Fédération Syndicale Unitaire - FSU 56	1 000 €
Union de pays Lorient - Pontivy CFDT	5 300 €
Union locale CFE - CGC	1 000 €
Union Nationale des Syndicats Autonomes - Union locale UNSA pays de Lorient	1 000 €
TOTAL ORGANISATION PROFESSIONNELLES	8 300 €

**3 - CONDITION ANIMALE**

<b>LIBELLE</b>	<b>Proposition 2024</b>
Trisk'Ailes	500 €
TOTAL CONDITION ANIMALE	500 €

**4 - ANCIENS COMBATTANTS**

<b>LIBELLE</b>	<b>Proposition 2024</b>
43ème section des Médailleurs Militaires - Lorient/Lanester	250 €
ACPG - CATM - TOE	145 €
Association Nationales des Anciens Combattants de la Résistance - ANACR Comité du Pays de Lorient	200 €
Comité d'Entente des Associations d'Anciens Combattants et Associations Patriotiques de Lorient	2 000 €
Fédération Nationale Autonome des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre ou du Devoir - ANPNGOD 56	70 €
Le Souvenir Français - Comité du Pays de Lorient	200 €
Union Nationale des Combattants - UNC Lorient	250 €
TOTAL ANCIENS COMBATTANTS	3 115 €

**5 - COMMERCE ET VIE ECONOMIQUE LOCALE**

<b>LIBELLE</b>	<b>Proposition 2024</b>
Association des Commerçants du Centre Commercial de Kervénanec	1 000 €
Association Quartier Maréchal Foch	4 000 €
Merville Animations	1 000 €
<b>SUBVENTION SUR PROJET</b>	
BAAM	1 500 €
Bôve & Co	5 000 €
<b>TOTAL COMMERCE ET VIE ECONOMIQUE LOCALE</b>	<b>12 500 €</b>

**6 - LOCATION PALAIS DES CONGRES**

<b>LIBELLE</b>	<b>Proposition 2024</b>
Location Palais des Congrès par les associations	92 000 €
<b>TOTAL LOCATION PALAIS DES CONGRES</b>	<b>92 000 €</b>

**7 - TOURISME - JUMELAGE - COOPERATION DECONCENTREE**

<b>LIBELLE</b>	<b>Proposition 2024</b>
Association des Cambodgiens du Morbihan	1 200 €
Italia Mor-Bihan	200 €
Les Lorientales	800 €
Lorient Galway	1 000 €
Marin' Accueil - Seamen's Club	2 500 €
Unis pour l'Ukraine 56	1 000 €
Vietnam Bretagne Sud	800 €
<b>SUBVENTION SUR PROJET</b>	
Agir dans la Promotion Enfant	1 000 €
Lorient Galway	1 700 €
Passerelle Solidarité Internationale	500 €
Toko-Bio	800 €
Voiles Sans Frontières	3 000 €
<b>TOTAL TOURISME - JUMELAGE - COOPERATION DECONCENTREE</b>	<b>14 500 €</b>

**8 - SPORTS**

LIBELLE	Proposition 2024
Subventions de fonctionnement aux clubs	318 100 €
Subventions de fonctionnement associations sportives scolaires	28 970 €
Subvention de fonctionnement Office de l'Education Physique et Sportive de Lorient - OEPS Lorient	24 000 €
Evènements sportifs et actions spécifiques	71 145 €
Animation Sportive Clubs Lorientais	182 130 €
Association Sportive Artistique et de Loisirs - ASAL - local de plongée	4 000 €
CEP Lorient Breizh Basket-Ball	67 200 €
Comité Nautique du Pays de Lorient - aide au loyer	2 350 €
Vélo Club du Pays de Lorient - aide au loyer	6 000 €
<b>TOTAL SPORTS</b>	<b>703 895 €</b>

**9 - CULTURE - SOUTIEN A LA CREATION ET A LA DIFFUSION**

LIBELLE	Proposition 2024
BAAM	2 000 €
C'hoari	1 000 €
CHTO Compagnie	500 €
Compagnie Eskemm	2 500 €
Générale Electrique	1 000 €
Hop Ad Hoc	1 000 €
Jo Coop Compagnie	1 000 €
La Bande à Grimaud	1 800 €
Le Pôle (collectif d'artistes)	2 500 €
Les Mots en l'Air	1 000 €
Les Pires	300 €
Qualité Street	500 €
SELLIT 150 - Les Amis du Lieu	53 000 €
<b>SUBVENTION SUR PROJET</b>	
Compagnie des Hostilités	500 €
<b>TOTAL CULTURE - SOUTIEN A LA CREATION ET A LA DIFFUSION</b>	<b>68 600 €</b>

**10 - CULTURE - SOUTIEN A L'ACTION ET L'ANIMATION CULTURELLE**

LIBELLE	Proposition 2024
Académie de Musique et d'Arts Sacrés	3 900 €
An Oriant Philatélie	155 €
Association Sucre Salé	300 €
Ateliers Jazz de Lorient	6 500 €
Baraques An Oriant	1 000 €
Brass Diffusion	960 €
Capsule Artistique en Mouvement Permanent - CAMP	1 000 €
Centre d'Enseignement Chorégraphique pour Amateurs et Professionnels - CECAP	6 850 €
Cercle Celtique Armor-Argoat	1 100 €
Cercle Celtique Brizeux	1 100 €
Cercle Celtique Bugale An Oriant	1 100 €
Chœur Diapas'hom	155 €
Chœur Soleil d'Orient	155 €
Chorale de l'Engoulevant	155 €
Emglev Bro An Oriant	18 000 €
Ensemble Vocal Féminin du Pays de Lorient	155 €
Espace des Sciences - Maison de la Mer - CCSTI	66 600 €
Les Gabiers d'Artimon	960 €
J'ai Vu un Documentaire	11 000 €
La Compagnie du Funambule	500 €
Le Croquemot	200 €
Les Forbans de Lorient	155 €
Les Mat'Lots du Vent	155 €
Musée Sous-Marins du Pays de Lorient	10 000 €
Orchestre d'Harmonie de Lorient	3 400 €
Piping Orchestra	155 €
Plateau en Toute Liberté	43 100 €
Rendez-Vous Chansons	155 €
Skol Diwan An Oriant	8 000 €
Société d'Archéologie et d'Histoire du Pays de Lorient	470 €
Société Lorientaise des Beaux-Arts	470 €
Sonerien An Oriant	8 000 €
Ty Lani	155 €
<b>SUBVENTION SUR PROJET</b>	
Cercle de la Mer de Lorient Bretagne Sud	1 000 €
Festival Pêcheurs du Monde	7 000 €
Le Bruit du Vent	4 000 €
La Ligue de l'Enseignement - Salon du Livre Jeunesse édition 2024	8 500 €
<b>TOTAL CULTURE - SOUTIEN A L'ACTION ET L'ANIMATION CULTURELLE</b>	<b>216 560 €</b>

**11 - CULTURE - FESTIVAL INTERCELTIQUE DE LORIENT**

<b>LIBELLE</b>	<b>Proposition 2024</b>
Festival Interceltique de Lorient	401 955 €
TOTAL CULTURE - FESTIVAL INTERCELTIQUE DE LORIENT	401 955 €

**12 - ESPACES PUBLICS ET MOBILITE**

<b>LIBELLE</b>	<b>Proposition 2024</b>
Lorient Ville Fleurie	4 200 €
TOTAL ESPACES PUBLICS ET MOBILITE	4 200 €

**13 - ENVIRONNEMENT**

<b>LIBELLE</b>	<b>Proposition 2024</b>
Agence Locale de l'Energie et du Climat de Bretagne Sud - ALOEN	20 000 €
Graine d'Océan	150 €
Les Mains dans le Sable	150 €
Observatoire du Plancton	500 €
Réseau Cohérence	150 €
TOTAL ENVIRONNEMENT	20 950 €

**14 - AUTRES ORGANISMES**

<b>LIBELLE</b>	<b>Proposition 2024</b>
Centre Communal d'Action Sociale - CCAS - subvention d'équilibre	2 275 000 €
Ecole Européenne Supérieure d'Arts de Bretagne - EESAB	1 429 094 €
E.P.C.C. - Le Théâtre de Lorient	1 885 000 €
TOTAL AUTRES ORGANISMES	5 589 094 €

**15 - ACTION EDUCATIVE**

<b>LIBELLE</b>	<b>Proposition 2024</b>
Service Educatif de Soutien et d'Accompagnement Mutuels - SESAM	5 000 €
<b>ASSOCIATIONS CONVENTIONNEES</b>	
Foyer Laïque Keryado FLK - socio-éducatif	4 500 €
Foyer Laïque Keryado FLK - aide coordination ALSH	10 000 €
Foyer Laïque Keryado FLK - subvention pilotage structure	7 000 €
Foyer Laïque Keryado FLK - subvention pilotage structure - subvention complémentaire	2 105 €
Foyer Laïque Keryado FLK - intervention dans quartiers prioritaires	4 000 €
Patronage Laïque Keryado PLL - socio-éducatif	4 500 €
Patronage Laïque Keryado PLL - aide coordination ALSH	37 200 €
Patronage Laïque Keryado PLL - subvention pilotage structure	38 500 €
<b>SUBVENTION SUR PROJET</b>	
Loisirs Pluriel du Pays de Lorient	7 000 €
<b>TOTAL ACTION EDUCATIVE</b>	<b>119 805 €</b>

**16 - PETITE ENFANCE ET PARENTALITE**

<b>LIBELLE</b>	<b>Proposition 2024</b>
Salopette et Pâte à Sel (convention basée à la journée enfant)	88 500 €
SOS Enfance en Danger	500 €
<b>TOTAL PETITE ENFANCE ET PARENTALITE</b>	<b>89 000 €</b>

**17 - EDUCATION**

<b>LIBELLE</b>	<b>Proposition 2024</b>
Caisse des Ecoles	95 000 €
Amicale de Kermelimelo	1 000 €
<b>TOTAL EDUCATION</b>	<b>96 000 €</b>

**18 - ANIMATION JEUNESSE**

<b>LIBELLE</b>	<b>Proposition 2024</b>
Infos Jeunes Lorient	93 000 €
Mission Locale du Pays de Lorient - Réseau pour l'Emploi	20 040 €
<b>TOTAL ANIMATION JEUNESSE</b>	<b>113 040 €</b>



**19 - EQUIPEMENT DE QUARTIERS**

<b>LIBELLE</b>	<b>Proposition 2024</b>
Association Animation Nouvelle Ville - Escale Brizeux	180 719 €
Association Animation Nouvelle Ville - Escale Brizeux - subvention complémentaire (entretien locaux)	17 000 €
Association d'Animation Sociale et Culturelle de Keryado	218 240 €
Association d'Animation Sociale et Culturelle de Keryado - subvention complémentaire (entretien locaux)	13 200 €
Maison de Quartier Centre Social de Bois du Château	256 130 €
Association d'Animation Quartier Bois du Château - subvention complémentaire (entretien locaux)	36 800 €
Maison pour tous de Kervéanec	287 821 €
Maison pour Tous de Kervéanec - subvention complémentaire (entretien locaux)	36 000 €
Maison pour Tous de Kervéanec - gestion de l'animation du point info	3 000 €
<b>TOTAL EQUIPEMENT DE QUARTIERS</b>	<b>1 048 910 €</b>

**20 - ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

<b>LIBELLE</b>	<b>Proposition 2024</b>
C2SOL Pôle ESS Pays de Lorient - Dispositif Break Poverty	12 500 €
<b>TOTAL ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE</b>	<b>12 500 €</b>

**21 - PREVENTION SANTE**

<b>LIBELLE</b>	<b>Proposition 2024</b>
AIDES Morbihan	500 €
Alcool Assistance du Morbihan	170 €
Association pour le Don du Sang	200 €
Atout Cœur Morbihan - association des maladies cardiovasculaires	150 €
Espoir Amitié	200 €
Leucémie Espoir Morbihan	100 €
Maison des Adolescents	6 500 €
YSAE	500 €
<b>SUBVENTION SUR PROJET</b>	
Centre de Médecine du Sport Bretagne Sud - Développement projet Maison Sports/Santé	3 000 €
Centre de Médecine du Sport Bretagne Sud	1 500 €
<b>TOTAL PREVENTION SANTE</b>	<b>12 820 €</b>

**22 - ANIMATION ASSOCIATIVE**

<b>LIBELLE</b>	<b>Proposition 2024</b>
Association Sportive Artistique et de Loisirs - ASAL - aide spécifique (loyers bd Cosmao)	10 000 €
Club Léo Lagrange	400 €
Ikebana - Art Floral Japonais	300 €
Société Nationale de Sauvetage en Mer - SNSM - formation et intervention	550 €
<b>SUBVENTION SUR PROJET</b>	
Association Lorientaise Minéraux et Fossiles	400 €
<b>TOTAL ANIMATION ASSOCIATIVE</b>	<b>11 650 €</b>

**23 - ANIMATIONS DE QUARTIERS**

<b>LIBELLE</b>	<b>Proposition 2024</b>
Association Belle Source	300 €
Comité des fêtes de Lanveur	1 000 €
Foyer Culturel de l'Amitié	1 000 €
Inter Association du Grand Kervénanec	300 €
Trait d'Union Kerentrech le Manio	300 €
<b>TOTAL ANIMATIONS DE QUARTIERS</b>	<b>2 900 €</b>

**24 - ASSOCIATIONS FAMILIALES**

<b>LIBELLE</b>	<b>Proposition 2024</b>
Association Conjointes Survivants	100 €
Bateau Bleu	150 €
Confédération Syndicale des Familles de Lorient	900 €
Echange et Partage Deuil	100 €
<b>SUBVENTION SUR PROJET</b>	
Aide Familiale Populaire	250 €
<b>TOTAL ASSOCIATIONS FAMILIALES</b>	<b>1 500 €</b>

**25 - HANDICAP**

<b>LIBELLE</b>	<b>Proposition 2024</b>
Association pour Adultes et Jeunes Handicapés - APAJH 56	100 €
Association pour l'Intégration des Personnes en Situation de Handicap - AIPSH	100 €
Autisme et Vivre Ensemble	400 €
Etre Là - Association pour le développement des Soins Palliatifs - ASP 56	200 €
Fédération Nationale des Accidentés du Travail et du Handicap - FNATH 56	400 €
Groupe d'Entraide Mutuelle l'Escale	2 700 €
Jusqu'à La Mort Accompagner La Vie - JALMALV Morbihan	200 €
Les Ateliers de l'Arc	700 €
Navisport Pays de Lorient	200 €
Oreille et Vie - Association des malentendants et devenus sourds du Morbihan	250 €
Union Nationale des Amis et Familles des personnes malades et/ou handicapés psychiques - UNAFAM	300 €
Visite des Malades en Etablissements Hospitaliers - VMEH	300 €
<b>TOTAL HANDICAP</b>	<b>5 850 €</b>

**26 - PERSONNES AGEES**

<b>LIBELLE</b>	<b>Proposition 2024</b>
Loisirs et Solidarités des Retraités	200 €
Retraités Loisirs	800 €
Union Locale des Retraités CFDT Lorient	300 €
<b>TOTAL PERSONNES AGEES</b>	<b>1 300 €</b>

**27 - ACTION SOCIALE**

<b>LIBELLE</b>	<b>Proposition 2024</b>
Accueil Béthanie	200 €
Banque Alimentaire du Morbihan	8 000 €
Banque Alimentaire du Morbihan - épicerie sociale (sous convention)	5 000 €
Cimade	500 €
Croix Rouge - Délégation Locale Lorient	1 300 €
Les L Solidaires	800 €
Queer Asso	200 €
Restaurants et Relais du Cœur	1 000 €
Secours Catholique - Réseau Mondial Caritas	1 000 €
Secours Populaire Français	4 000 €
Société Saint-Vincent de Paul du Morbihan	2 500 €
Solidarité Lorient	500 €
Solinum	1 000 €
<b>SUBVENTION SUR PROJET</b>	
Compagnons Bâisseurs	18 000 €
Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles - CIDFF	19 638 €
<b>TOTAL ACTION SOCIALE</b>	<b>63 638 €</b>

**28 - PREVENTION ET MEDIATION**

<b>LIBELLE</b>	
Sauvegarde 56	64 700 €
<b>TOTAL PREVENTION ET MEDIATION</b>	<b>64 700 €</b>

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 002 588 €</b>
----------------------	--------------------

# **SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT**



**VILLE DE LORIENT**

Direction des Finances et de la Commande Publique  
FC/RN

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 04 AVRIL 2024**

**BUDGET PRIMITIF 2024 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ET FONDS DE CONCOURS**

La Ville de Lorient a prévu, dans le cadre de son budget primitif 2024 de participer financièrement à des programmes d'investissement réalisés par des collectivités ou des tiers extérieurs.

En application des dispositions du cadre budgétaire et comptable M57, ces subventions sont mandatées sur le budget d'investissement de la collectivité, permettant ainsi d'améliorer la lisibilité du budget.

Par conséquent, il vous est proposé, sur les bases des dispositions prévues, de procéder à l'attribution de ces subventions sur les affectations budgétaires suivantes :

➤ 204182 3162	Subvention équipement EPCC Théâtre de Lorient	80.000 €
➤ 204182 232	Subvention équipement EPCC Ecole Européenne Supérieure d'Art de Bretagne EESAB	42.000 €
➤ 20421 302	Subvention Centre Nautique Lorientais Renouvellement matériel	17 000 €
➤ 20421 2122	Subvention Programme soutien projet des écoles	31 000 €
➤ 20422 555	Subvention Programme Local de l'Habitat - Lorient Access	10 000 €
➤ 20422 555	Subvention Programme Local de l'Habitat - Ravalement	80 000 €
➤ 20422 555	Subvention Programme Local de l'Habitat Travaux copropriétés	203 000 €
➤ 20422 555	Subvention Programme Local de l'Habitat Aide à l'amélioration du patrimoine Lorientais	15 000 €
➤ 20422 555	Subvention PPRT Dépôt pétrolier Lorient	56 000 €
➤ 20422 619	Palais des Congrès - Participation aux investissements du délégataire	6 000 €

Ces subventions doivent être amorties suivant la nature du bien subventionné de 5 à 10 ans en application de la délibération en date du 21 décembre 2023.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**Vu** l'avis des commissions concernées,

**Article 1 :** **DECIDE** d'attribuer sur le budget 2024 les subventions d'équipement suivantes :

➤ 204182 3162	Subvention équipement EPCC Théâtre de Lorient	80.000 €
➤ 204182 232	Subvention équipement EPCC Ecole Européenne Supérieure d'Art de Bretagne EESAB	42.000 €
➤ 20421 302	Subvention Centre Nautique Lorientais Renouvellement matériel	17 000 €
➤ 20421 2122	Subvention Programme soutien projet des écoles	31 000 €
➤ 20422 555	Subvention Programme Local de l'Habitat - Lorient Access	10 000 €
➤ 20422 555	Subvention Programme Local de l'Habitat - Ravalement	80 000 €
➤ 20422 555	Subvention Programme Local de l'Habitat Travaux copropriétés	203 000 €
➤ 20422 555	Subvention Programme Local de l'Habitat Aide à l'amélioration du patrimoine Lorientais	15 000 €
➤ 20422 555	Subvention PPRT Dépôt pétrolier Lorient	56 000 €
➤ 20422 619	Palais des Congrès – Participation aux investissements du délégataire	6 000 €

**Article 2 :** **AUTORISE** le mandatement sur pièces justificatives de ces subventions sur les crédits prévus à cet effet au budget 2024 de la Ville de Lorient, aux comptes et fonctions mentionnés.

**Article 3 :** **DECIDE** de procéder à l'amortissement sur une durée de 5 ans à 10 ans de ces subventions d'équipement.



**BUDGET ANNEXE**  
**DES POMPES FUNEBRES**



**VILLE DE LORIENT**

Direction des Finances et de la Commande Publique  
FC/CC

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 04 AVRIL 2024**

**BUDGET PRIMITIF 2024**  
**BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNEBRES**

Le budget du service des Pompes Funèbres de la Ville de Lorient est présenté en budget annexe depuis 1998.

Ce budget annexe est soumis au plan comptable M4 (service à caractère industriel et commercial) L'organisation des services funéraires se fait suivant les dispositions de la loi du 8 janvier 1993 décidant de la suppression du monopole communal et instituant à compter de 1998 la libre concurrence de ce secteur d'activités.

En matière d'investissement pour les services funéraires, il est prévu les projets suivants pour la période 2021-2026 :

- Dépôt du centre funéraire (coût travaux) : 2,049 K€
- Extension de l'agence commerciale (coût travaux) : 145 K€
- Aménagement hall, couloirs techniques, locaux annexes : 600 K€
- Divers travaux : 235 K€

Le coût de ces travaux devrait être réparti comme suit : 70 % sur le budget Pompes Funèbres, 30 % au budget Crématorium

A noter que le budget n'a aucun encours de dette actuellement. Les travaux projetés devraient être totalement autofinancés au cours du mandat

Le budget annexe de ce service à caractère industriel et commercial soumis à T.V.A. est, à ce titre, présenté en valeur hors taxes.

Le projet de budget annexe de ce service s'équilibre pour l'année 2024 en dépenses et en recettes à la somme de : **1.624.000 €**

dont :	<b><u>INVESTISSEMENT</u></b> :	206.000 €	(Pour mémoire) B.P. 2023 :	302.000 €
	<b><u>FONCTIONNEMENT</u></b> :	1.418.000 €	B.P. 2023 :	1.418.000 €

① **INVESTISSEMENT**

Les inscriptions proposées en investissement de ce budget annexe prennent en compte :

➤ Un crédit de logiciels	25.000 €
➤ Un crédit achat matériel	110.000 €
➤ Un crédit de travaux	71.000 €
<b>TOTAL</b>	<b>206.000 €</b>

Le financement de ce budget d'investissement est assuré par :

➤ Les amortissements du matériel et des bâtiments	120.000 €
➤ Un recours prévisionnel à l'emprunt	86.000 €
<b>TOTAL</b>	<b>206.000 €</b>

② **FONCTIONNEMENT**

Le projet de budget de fonctionnement du service Pompes Funèbres prend en compte :

En Dépenses

➤ Les rémunérations du personnel du service dont frais d'administration générale (50.000 €)	762.300 €
➤ Les amortissements du matériel et des bâtiments	120.000 €
➤ Les frais divers de gestion et de fonctionnement du service (téléphone, assurances, documentation, location énergie, taxes et redevances fournitures frais de publication presse)	535.700 €
<b>TOTAL</b>	<b>1.418.000 €</b>

Le financement de ces dépenses est assuré par :

➤ Les recettes d'exploitation estimées à	1.408.000 €
➤ Les recettes diverses	10.000 €
<b>TOTAL</b>	<b>1.418.000 €</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**Vu** l'avis des commissions concernées,

Article unique : **APPROUVE** le projet de budget annexe des Pompes Funèbres établi pour l'année 2024

**BUDGET ANNEXE**  
**DU CREMATORIUM**



**VILLE DE LORIENT**

Direction des Finances et de la Commande Publique  
FC/CC

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 04 AVRIL 2024**

**BUDGET PRIMITIF 2024**  
**BUDGET ANNEXE DU CREMATORIUM**

Le budget du Crématorium, financé par les recettes d'exploitation, est depuis 1999, en application de la législation, présenté dans le cadre d'un budget annexe soumis au plan comptable M4 (service à caractère industriel et commercial). Ce secteur d'activités est assujéti à T.V.A. et, à ce titre, le budget annexe est présenté en valeur hors taxes.

En matière d'investissement pour les services funéraires, il est prévu les projets suivants pour la période 2021-2026 :

- Dépôt du centre funéraire (coût travaux) : 2,049 K€
- Extension de l'agence commerciale (coût travaux) : 145 K€
- Aménagement hall, couloirs techniques, locaux annexes : 600 K€
- Divers travaux : 235 K€

Le coût de ces travaux devrait être réparti comme suit : 70 % sur le budget Pompes Funèbres, 30 % au budget Crématorium

A noter que le budget n'a aucun encours de dette actuellement. Les travaux projetés devraient être totalement autofinancés au cours du mandat.

Le projet de budget annexe du Crématorium s'équilibre pour l'année 2024 en dépenses et en recettes à la somme de :

	<b>1.594.000 €</b>		
dont :			(Pour mémoire)
	<b><u>INVESTISSEMENT</u></b> :	464.000 €	<b><u>B.P. 2023</u></b> :
	<b><u>FONCTIONNEMENT</u></b> :	1.130.000 €	<b><u>B.P. 2023</u></b> :
			215 000 €
			1.135.000 €

① **INVESTISSEMENT**

Les inscriptions proposées en investissement de ce budget annexe prennent en compte :

➤ Un crédit destiné à :

➤ L'équipement matériel, mobilier	80.000 €
➤ Différents travaux de rénovation des salles et d'aménagement :	384.000 €
<b>TOTAL</b>	<b>464.000€</b>

Le financement de ce budget d'investissement est assuré par :

➤ L'amortissement du matériel et des bâtiments	214.000 €
➤ Un recours prévisionnel à l'emprunt	250.000 €
<b>TOTAL</b>	<b>464.000 €</b>

② **FONCTIONNEMENT**

Le projet de budget de fonctionnement de ce secteur d'activités prend en compte :

En dépenses

➤ Les rémunérations du personnel dont frais d'administration général (75.000 €)	405.700 €
➤ L'amortissement du matériel et des bâtiments	214.000 €

➤ Les frais divers de gestion et de fonctionnement du service (téléphone, assurances, documentation, location énergie, redevances et taxes, fournitures, frais de publication presse)	510.300 €
<b>TOTAL</b>	<b>1.130.000 €</b>

Le financement de ces dépenses est assuré par :

➤ Les recettes d'exploitation du service	1.100.000 €
➤ Les recettes exceptionnelles (revalorisation des métaux)	30.000 €
<b>TOTAL</b>	<b>1.130.000 €</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**Vu** l'avis des commissions concernées,

Article unique : **APPROUVE** le projet de budget annexe du Crématorium établi pour l'année 2024.



**BUDGET ANNEXE**  
**DU CENTRE DE FORMATION**  
**DES APPRENTIS**



**VILLE DE LORIENT**

Direction des Finances et de la Commande Publique  
FC/CC

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 04 AVRIL 2024**

**BUDGET PRIMITIF 2024**  
**BUDGET ANNEXE DU CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS**

Le budget annexe regroupe deux secteurs d'activités relevant du régime du service public administratif : l'apprentissage, les stages de formation et d'insertion pour adultes. L'enjeu de l'apprentissage est d'offrir des formations initiales qui correspondent aux évolutions du marché du travail. A Lorient, l'offre de formation concerne les secteurs d'activités suivants : poissonnerie, automobile, commerce, électronique, pharmacie, restauration et cosmétique. A la rentrée 2023, le CFA accueille 407 jeunes de 16 à 30 ans.

Le CFA était financé jusqu'à fin 2019 principalement par dotation du Conseil Régional de Bretagne, par la taxe d'apprentissage versée par les entreprises, et par une subvention de la collectivité. La Loi *Avenir Professionnel du 6 Septembre 2018* a adopté le principe d'une réforme de l'apprentissage qui a pris effet en 2020. La réforme se traduit notamment par un nouveau mode de financement (dotation par contrat d'apprenti) assuré par France Compétences et par l'intermédiaire des opérateurs de compétences (OPCO). Ce nouveau dispositif est encore très évolutif, et les coûts contrats devraient à moyen terme évoluer vers une baisse des niveaux de prise en charge. Par ailleurs, le CFA ne bénéficie plus du soutien financier de la Région pour les investissements pédagogiques, voire sur des projets de travaux liés au bâti. Ceci sous-tend que dorénavant les investissements du CFA doivent en tout ou partie être autofinancés.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, le CFA est géré en M57.

Le projet de budget annexe du Centre de Formation des Apprentis s'équilibre pour l'année 2024 sur la base de ces éléments en dépenses et en recettes à la somme de : **3.655.000 €**.

			<b>(Pour Mémoire)</b>
dont :	<b><u>INVESTISSEMENT</u> :</b>	<b>523.000 €</b>	<u>B.P. 2023</u> : 321.200 €
	<b><u>FONCTIONNEMENT</u> :</b>	<b>3.132.000 €</b>	<u>B.P. 2023</u> : 2.765.000 €

① **INVESTISSEMENT**

Le budget investissement 2024 du Centre de Formation des Apprentis prend en compte :

En dépenses :

➤ Acquisition de matériel et mobilier	143.000 €
➤ Travaux et aménagement locaux	260.000 €
➤ La quote-part d'amortissement des subventions d'investissement	<u>120.000 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>523.000 €</b>

Le financement de la section d'investissement est assuré

En recettes par :

➤ La dotation aux amortissements des biens d'équipement	125.000 €
➤ Un virement de la section de fonctionnement	194.000 €
➤ Des subventions d'investissements	<u>204.000 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>523.000 €</b>

## ② **FONCTIONNEMENT**

Les principaux postes du budget de fonctionnement se présentent comme suit :

En dépenses :

➤ Achats de matières et fournitures (fournitures diverses - petit matériel - produits d'entretien - fournitures de bureau - électricité - eau...)	169.145 €
➤ Frais de gestion divers (location - entretien et réparation - publicité - relations publiques - frais de télécommunication)	455.555 €
➤ Frais de participation aux permis de conduire	45.000 €
➤ Frais de location du bâtiment	65.000 €
➤ Frais de personnel dont frais d'administration générale (98.000 €)	2.013.700 €
➤ Les dépenses de rémunération et de gestion courante de la formation continue (dont 49 000 € de rémunérations)	64.600 €
➤ Un virement à la section d'investissement	194.000 €
➤ Amortissement des biens d'équipement	<u>125.000 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>3.132.000 €</b>

Le financement de ce budget de fonctionnement est assuré par les recettes suivantes :

➤ Participations aux coûts des apprentis par les employeurs	2.706.000 €
➤ Quote-part d'amortissement des subventions d'investissement	120.000 €
➤ Remboursements à l'action permis de conduire	45.000 €
➤ Autres participations	11.760 €
➤ Recettes de la formation continue	<u>249.240 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>3.132.000 €</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

**Vu l'avis des commissions concernées**

Article unique : **APPROUVE** le projet de budget primitif 2024 du Centre de Formation des Apprentis.

**BUDGET ANNEXE**  
**DE LA RESTAURATION**



**VILLE DE LORIENT**

Direction des Finances et de la Commande Publique  
FC/CC

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 04 AVRIL 2024**

**BUDGET PRIMITIF 2024**  
**BUDGET ANNEXE DE LA RESTAURATION**

La cuisine Centrale a été mise en service en 1990. Elle assure prioritairement la mission de production de repas livrés quotidiennement aux écoles publiques du premier degré de Lorient, aux établissements d'accueil de personnes âgées (gérés par le CCAS).

Au niveau de l'activité extérieure, la cuisine centrale assure notamment des prestations pour les communes d'Auray, Locmiquélic et Plouay (nouveau marché à compter de septembre 2022 : environ 300 repas par jour – convives scolaires uniquement).

Le Restaurant Municipal de l'Orientis propose des repas aux agents de la collectivité, ou pour d'autres organismes (Lorient Agglomération, SNCF, etc.).

Le secteur de la Restauration est assujéti à TVA dans le cadre d'une gestion proratisée, l'activité restauration scolaire n'étant pas soumise à TVA contrairement aux prestations extérieures (y compris restaurant municipal).

A compter de 2019, la ville a mis en œuvre un nouveau dispositif de tarification sociale pour la restauration scolaire basé sur le principe du taux d'effort et de la prise en compte du quotient familial CAF. A compter de janvier 2021, la nouvelle municipalité a décidé d'abaisser le tarif plancher à 1,00 € pour les familles aux ressources les plus modestes.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le budget annexe de la Restauration est soumis au cadre comptable M57

Le projet de budget annexe de la Restauration s'équilibre pour l'année 2024 sur la base de ces éléments en dépenses et en recettes à la somme de : **4.516.500 €**

dont :	<b><u>INVESTISSEMENT</u></b> :	<b>370.000 € HT</b>	<u>BP 2023</u> :	<b>(Pour mémoire)</b> 170.000 €
	<b><u>FONCTIONNEMENT</u></b> :	<b>4.146.500 € HT</b>	<u>BP 2023</u> :	3.870.900 €

① **INVESTISSEMENT**

Le budget investissement 2024 de la Restauration prend en compte :

En dépenses :

➤ Un crédit équipement matériel pour la Cuisine Centrale et le restaurant municipal	137.000 €
➤ Un crédit acquisition de logiciel Cuisine Centrale	18.000 €
➤ Un crédit de travaux Cuisine Centrale et restaurant Municipal	185.000 €
➤ Le remboursement de la dette en capital	<u>30.000 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>370.000 €</b>

Le financement de ce budget est assuré :

En recettes par :

➤ Les amortissements des biens d'équipement estimés à	114.000 €
➤ Un recours prévisionnel à l'emprunt	<u>256.000 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>370.000 €</b>

② **FONCTIONNEMENT**

Les principaux postes du budget de fonctionnement se présentent comme suit :

En dépenses :

➤ Achats de matières et fournitures (alimentation – fournitures diverses - petit matériel - produits d'entretien - fournitures de bureau - électricité - eau...)	1.796.516 €
➤ Frais de gestion divers (maintenance et prestations extérieures - impôts et taxes - Frais de télécommunications...)	336.186 €
➤Frais de personnel dont frais d'administration générale : 30.000 €	1.897.298 €
➤ Frais financiers	2.500 €
➤ Amortissement des biens d'équipement	<u>114.000 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>4.146.500 €</b>

Le financement de ce budget de fonctionnement est assuré par les recettes suivantes :

➤ Recettes de la restauration scolaire (exonérées de TVA)	1.194.301 €
➤ Produit des repas aux tiers extérieurs (EHPAD - communes extérieures...) soumis à TVA	1.430.000 €
➤Produit des repas du restaurant administratif (soumis à TVA)	222.199 €
➤Participation d'équilibre du budget principal (dont 1.143.699 € pour la cuisine centrale et 156.301 € pour le restaurant administratif)	<u>1.300.000 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>4.146.500 €</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

**Vu l'avis des commissions concernées**

Article unique : **APPROUVE** le projet de budget primitif 2024 du service de la Restauration.



**BUDGET ANNEXE**

**DES PISCINES**



**VILLE DE LORIENT**

Direction des Finances et de la Commande Publique  
FC/CC

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 04 AVRIL 2024**

**BUDGET PRIMITIF 2024**  
**BUDGET ANNEXE DES PISCINES**

La Ville de LORIENT dispose de deux piscines, le Centre Aquatique du Moustoir mis à disposition du public après rénovation en septembre 2006 et la piscine du Bois du Château, à destination des scolaires et associations.

La gestion de ces équipements était jusqu'en 2006 suivie sur le budget principal de la collectivité.

Pour faciliter le suivi financier de ces équipements et améliorer la lisibilité des comptes, il a été proposé à compter de l'année 2007, de présenter la gestion du Centre Aquatique et de la piscine du Bois du Château en budget annexe.

Depuis sa mise en service, le Centre Aquatique est engagé dans une logique d'adaptation régulière de l'offre de services permettant de répondre aux attentes du public.

La tarification a été adaptée afin de fidéliser la clientèle, en considération des équipements existants dans un rayonnement géographique proche.

Pour faire face à une forte demande, les installations balnéothérapie ont été intégralement réaménagées pour permettre un doublement de la fréquentation maximale instantanée

Ce budget annexe des Piscines est soumis au cadre comptable M57 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, sans assujettissement à la TVA.

Le budget annexe des Piscines prend en compte depuis 2012 les emprunts et les amortissements de l'équipement matériel suivis jusqu'en 2011 sur le budget principal de la collectivité.

Le projet de budget annexe des Piscines s'équilibre pour l'année 2024 en dépenses et recettes à la somme de : **3.473 150 €**

dont :	<b><u>INVESTISSEMENT</u></b> :	<b>534.400 €</b>	<b>(Pour mémoire)</b> BP 2023 : 325 600 €
	<b><u>FONCTIONNEMENT</u></b> :	<b>2.938.750 €</b>	BP 2023 : 2.906.530 €

① **INVESTISSEMENT**

Le budget investissement 2024 prend en compte :

En dépenses :

➤ Un crédit pour financer l'équipement matériel (écrans, tables à langer, monobrosses, pompes)	52.900 €
➤ Un crédit travaux (Changement des filtres, réfection éclairage du bassin)	306.500 €
➤ Un crédit pour le remboursement en capital de la dette	<u>175.000 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>534.400 €</b>

En recettes par :

➤ la dotation aux amortissements des biens d'équipement de la piscine du Bois du Château et du Centre Aquatique	48.000 €
➤ le virement du budget de fonctionnement	129.000 €
➤ un emprunt	<u>357.400 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>534.400 €</b>

② **FONCTIONNEMENT**

Les principaux postes du budget de fonctionnement se présentent comme suit :

En dépenses :

➤ Achat de matières et fournitures (fournitures diverses, d'entretien - électricité - gaz - combustibles)	948.222 €
➤ Frais de gestion diverses (maintenance -entretien des locaux - prestations extérieures - assurances - location matériel)	189.987 €
➤ Frais de personnel dont frais d'administration générale : 20.000 €	1.609.541 €
➤ Frais financiers (intérêts des emprunts)	14.000 €
➤ Amortissements	48.000 €
➤ Virement au budget d'investissement	<u>129.000 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>2.938.750 €</b>

Le financement de ce budget de fonctionnement est assuré par les recettes suivantes :

➤ Recettes tarifaires, autres	1.388.750 €
➤ Participation d'équilibre du budget principal (dont 373.857 € pour la piscine du Bois du Château et 1.176.143 € pour le Centre Aquatique)	<u>1.550.000 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>2.938.750 €</b>

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après en avoir délibéré,

**Vu** l'avis des commissions concernées,

Article unique : **APPROUVE** le projet de budget primitif 2024 des Piscines.

**BUDGET ANNEXE**

**ZAC DU PERISTYLE**



**VILLE DE LORIENT**

Direction des Finances et de la Commande Publique  
FC/CC

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 04 AVRIL 2024****BUDGET PRIMITIF 2024**  
**BUDGET ANNEXE ZAC DU PERISTYLE**

Le Conseil Municipal par délibération du 24 juin 2010, a approuvé le dossier de réalisation de la ZAC du Péristyle

Le suivi financier de l'aménagement de la ZAC est assuré dans le cadre d'un budget annexe pour la partie économique depuis 2011 comme le prévoit la réglementation budgétaire et comptable.

Au niveau des aménagements privatifs, le dossier de réalisation prévoit notamment :

- Un programme immobilier de logements - commerces - bureaux (réalisé en 2014-2015) sur l'îlot 4A d'une surface de 1800 m<sup>2</sup>, porté par le Crédit Agricole Immobilier ;
- Un programme mixte de logements et locaux d'activités (démarré en 2019) sur l'îlot 4B (surface d'environ 1450 m<sup>2</sup>) porté par la société Icade Promotion (49 logements, bureaux et commerces) ;
- L'aménagement d'espaces publics (mail et jardin central), des travaux sur réseau électrique (transformateur), des aménagements de la partie basse de la rampe de l'Amiral.
- Les tranches fermes de travaux ont été réalisées en totalité à l'exception de l'aménagement de l'aire de jeux de la colline du Faouëdic et de l'embranchement sud jusqu'à la mer. La tranche conditionnelle n°1 s'est achevée en juin 2020. La tranche conditionnelle n°3 n'a pas été affermie et correspond aux emprises Naval Group sur lesquelles des discussions sont engagées pour la valorisation des formes de radoub à des fins de réparation navale civile.

L'année 2023 a été consacrée à la finalisation de l'actualisation du plan guide à l'échelle du quartier. Une étude d'opportunité et de faisabilité de l'implantation d'un nouvel équipement public structurant de type centre des congrès a été réalisée. Par ailleurs, un parking provisoire a été aménagé sur le foncier libéré par l'association Idées Détournées. Le programme immobilier porté par le promoteur Giboire (66 logements bureaux et commerces) a démarré. Enfin, la Ville a pu finaliser les études d'intégration paysagère des postes transformateurs situés en bas de la colline du Faouëdic, et de finition des limites en pied d'immeuble de l'îlot 4A.

Les budgets d'aménagement de zone sont caractérisés par leur finalité économique : aménagement de lots viabilisés destinés à être vendus. Les mouvements comptables correspondants sont suivis sur des comptes de charges et produits et des comptes de stocks jusqu'à clôture de la commercialisation.

Ce budget annexe de la ZAC du Péristyle est soumis au cadre comptable M57 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et présenté en valeur HT, les aménagements et cessions à réaliser dans ce secteur étant assujettis à TVA.

**① INVESTISSEMENT**

Les inscriptions proposées en investissement de ce budget annexe prennent en compte :

➤ Encours Terrains aménagés (valorisé au 31/12/2024) (ordre)	3.010.000 €
➤ Le remboursement de l'emprunt (Emprunt de 570.000 € pour une durée de 15 ans)	<u>38.000 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>3.048.000 €</b>

Le financement de ce budget est assuré par :

➤ Un encours terrains aménagés au 31/12/2023 (ordre)	2.807.000 €
➤ Un emprunt prévisionnel	<u>241.000 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>3.048.000 €</b>

**② FONCTIONNEMENT**

Les principaux postes du budget de fonctionnement se présentent comme suit :

**DEPENSES**

➤ Travaux - aménagement	353.643 €
➤ Achat d'études, prestations de service	108.357 €
➤ Frais financier	4.000 €
➤ Frais financier à intégrer au coût de production (ordre)	4.000 €
➤ Encours terrains aménagés au 31/12/2023 (ordre)	<u>2.807.000 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>3.277.000 €</b>

Le financement de ce budget de fonctionnement est assuré par les recettes suivantes :

**RECETTES**

➤ Produits divers de gestion (en attente de reprise de résultat)	263.000 €
➤ Frais financiers à intégrer au coût de production (ordre)	4.000 €
➤ Encours total Terrains Aménagés au 31/12/2024 (ordre)	<u>3.010.000 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>3.277.000 €</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

**Vu l'avis des commissions concernées**

Article unique : **APPROUVE** le projet de budget primitif 2024 de la ZAC du Péristyle.



**BUDGET ANNEXE**

**ZAC DU MANIO**



**VILLE DE LORIENT**

Direction des Finances et de la Commande Publique  
FC/CC

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 04 AVRIL 2024**

**BUDGET PRIMITIF 2024**  
**BUDGET ANNEXE ZAC DU MANIO**

Le Conseil Municipal par délibération du 27 juin 2013, a approuvé le dossier de création de la ZAC du Manio. Par délibération du 14 novembre 2013, le Conseil Municipal a autorisé l'organisation d'une consultation de maîtrise d'œuvre par procédure négociée pour l'aménagement de la ZAC.

Cette zone d'aménagement s'étend sur 5,2 ha et prévoit la réalisation de 27 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher répartie selon la programmation suivante : 4 000 m<sup>2</sup> de locaux tertiaires et commerces, 23 000m<sup>2</sup> de logements.

Ce projet, destiné prioritairement à l'habitat, s'appuie sur une conception tenant compte des caractéristiques environnementales du site et le respect des principes de développement durable.

Les budgets d'aménagement de zone sont caractérisés par leur finalité économique (aménagement de lots viabilisés destinés à être vendus). Les mouvements comptables correspondants sont suivis sur des comptes de charges et produits et des comptes de stocks jusqu'à clôture de la commercialisation.

Ce budget annexe de la ZAC du Manio est soumis au cadre comptable M57 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et présenté en valeur HT, les aménagements et cessions à réaliser dans ce secteur étant assujettis à TVA.

Le projet de budget annexe de la ZAC du Manio s'équilibre pour l'année 2024 sur la base de ces éléments en dépenses et en recettes à la somme de : **1.466.400 € HT**

**① INVESTISSEMENT**

Les inscriptions proposées en investissement de ce budget annexe prennent en compte :

➤ Le remboursement de l'emprunt (Emprunt de 500.000 € sur une durée de 15 ans)	35.000 €
➤ Encours Terrains aménagés (valorisé au 31/12/2024) (ordre)	<u>516.000 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>551.000 €</b>

Le financement de ce budget est assuré par :

➤ Un encours terrains aménagés au 31/12/2023 (ordre)	368.000 €
➤ Un emprunt en attente du financement par cession	<u>183.000 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>551.000 €</b>

## ② FONCTIONNEMENT

Les principaux postes du budget de fonctionnement se présentent comme suit :

### DEPENSES

➤ Travaux – aménagement (Finalisation des aménagements)	469.000 €
➤ Achat d'études, prestations de service	74.400 €
➤ Frais financier	2.000 €
➤ Frais financier à intégrer au coût de production (ordre)	2.000 €
➤ Encours terrains aménagés au 31/12/2023 (ordre)	<u>368.000 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>915.400 €</b>

Le financement de ce budget de fonctionnement est assuré par les recettes suivantes :

### RECETTES

➤ Produits divers de gestion	397.400 €
➤ Frais financiers à intégrer au coût de production (ordre)	2.000 €
➤ En cours total Terrains aménagés au 31/12/2024 (ordre)	<u>516.000 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>915.400 €</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

**Vu l'avis des commissions concernées**

Article unique : **APPROUVE** le projet de budget primitif 2024 de la ZAC du Manio.

# **BUDGET ANNEXE**

## **PARKINGS**



**VILLE DE LORIENT**

Direction des Finances et de la Commande Publique  
FC/CC

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 04 AVRIL 2024**

**BUDGET PRIMITIF 2024**  
**BUDGET ANNEXE PARKINGS**

Plus de 1.330 places de stationnement en ouvrage sont actuellement proposées en centre-ville, à proximité des commerces et lieux d'animation, dans des secteurs en cours de rénovation : 290 places à l'Orientis, 215 au parking gare sud, 330 places à Nayel et 491 places à proximité du quartier du Péristyle toujours en devenir (parking place d'Armes).

Le parking de la Place d'Armes réalisé dans le cadre de l'aménagement de la ZAC du Péristyle est géré en régie par la collectivité depuis sa mise en service en 2016. La gestion déléguée des parkings Orientis et Nayel est terminée depuis fin 2017. A compter de 2018, la collectivité a harmonisé la gestion en régie des trois équipements sur la base d'un marché public confié à la société EFFIA pour une période de trois ans. Ce contrat a été renouvelé courant 2020. Depuis le 03 août 2022, le parking sud gare (214 places) est également exploité par cette même société.

Courant 2021, pour faire face à la saturation des parkings aux abords de la gare maritime, notamment en période estivale, la ville a aménagé des poches de stationnement payantes avec une tarification saisonnière (basse, moyenne et haute saison). La gestion des poches de stationnement est également assurée par société EFFIA. Les recettes d'exploitation 2022 s'élèvent à 418,5 K€, en augmentation de + 3,7 % par rapport à l'année précédente.

Dans le cadre de Mon Centre-Ville Demain, avant la fin du mandat, il est envisagé d'aménager de nouvelles poches de stationnement payant en enclos, en plus de la Place Alsace-Lorraine (119 places) et de la rue du Tour des Portes (143 places) réalisées en 2023. Ainsi, en 2024, seraient concernées les Arcades (140 places), la Gare nord (150 places), les Asturies (238 places sur la zone B du PPRT, et éventuelle extension de 80 places supplémentaires à terme).

A compter de novembre 2023 deux zones de stationnement réglementé ont été instaurées :

- Centre-ville : durée limitée à 1h30 du lundi au samedi ;
- Abords du centre-ville : durée limitée à 3h du lundi au vendredi.

En parallèle, des cartes résidents permettront aux habitants de ces zones réglementées de bénéficier d'un droit de stationner gratuitement 24h/24 au niveau de sa zone résidentielle.

Ce budget à caractère commercial est soumis au cadre budgétaire M4 et présenté en valeur HT, l'équipement étant assujéti à TVA.

Le projet de budget annexe des Parkings s'équilibre pour l'année 2024 sur la base de ces éléments en dépenses et en recettes à la somme de : **3.297.000 €**

		<b>(Pour mémoire)</b>	
dont :	<b><u>INVESTISSEMENT</u></b> :	<b>853.500 € HT</b>	<b>BP 2023 : 1.023.500 €</b>
	<b><u>FONCTIONNEMENT</u></b> :	<b>2.443.500 € HT</b>	<b>BP 2023 : 1.915.800 €</b>

① **INVESTISSEMENT**

Le budget investissement 2024 des Parkings prend en compte :

En dépenses :

➤ Le remboursement de la dette en capital	403.500 €
➤ L'aménagement d'autres poches de stationnement	<u>450.000 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>853.500 €</b>

Le financement de ce budget est assuré :

En recettes par :

➤ Les amortissements (biens et constructions) estimés à	272.700 €
➤ Le recours à un emprunt prévisionnel	448.800 €
➤ Un virement du budget de fonctionnement	<u>132.000 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>853.500 €</b>

## ② **FONCTIONNEMENT**

Les principaux postes du budget de fonctionnement se présentent comme suit :

En dépenses :

➤ Marché de prestations de services	716.300 €
➤ Frais de gestion divers (maintenance et prestations extérieures - service bancaire)	616.350 €
➤ Charges locatives et taxes foncières	570.150 €
➤ Frais financiers	136.000 €
➤ Amortissements des biens d'équipement et constructions	272.700 €
➤ Virement à la section d'investissement	<u>132.000 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>2.443.500 €</b>

Le financement de ce budget de fonctionnement est assuré par les recettes suivantes :

➤ Participation du budget principal (Selon dispositions de l'article L.224-2 du CGCT)	770.000 €
➤ Recettes d'entrées des Parkings	<u>1.673.500 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>2.443.500 €</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

**Vu l'avis des commissions concernées**

Article unique : **APPROUVE** le projet de budget primitif 2024 du budget annexe des parkings



**BUDGET ANNEXE**

**ZAC BODELIO**



**VILLE DE LORIENT**

Direction des Finances et de la Commande Publique  
FC/CC

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 04 AVRIL 2024****BUDGET PRIMITIF 2024**  
**BUDGET ANNEXE ZAC BODELIO**

La Ville de Lorient a engagé un nouveau projet d'aménagement sur le secteur de Bodélio (terrain de 7,5 Ha, actuellement propriété de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne). En 2018, un cabinet a été chargé d'élaborer un plan guide, document préfigurant le futur quartier qui pourrait accueillir 700 logements et un parc urbain de 1,5 ha. En juin 2018, le Conseil Municipal a autorisé à engager une phase de concertation préalablement à la création d'une nouvelle ZAC. Pour faciliter le suivi financier de ce projet, un budget annexe a été autorisé par l'assemblée délibérante en décembre 2018.

Le dossier de création de la ZAC a été approuvé par délibération du 12 décembre 2019 et prévoit une constructibilité de 58.900 m<sup>2</sup> de surfaces de plancher (56.300 m<sup>2</sup> de logements et 2.600 m<sup>2</sup> de locaux d'activités).

Les équipements publics de la ZAC seront financés principalement par les recettes issues de la cession de charges foncières aux constructeurs. Des aménagements publics à rayonnement communal seront pris en charge par le budget principal de la ville : parc urbain et promenade belvédère notamment. Considérant le coût élevé du foncier et de dépollution des sols (dans le cadre d'une convention avec l'Etablissement Public Foncier Régional), un financement de l'Etat a été obtenu dans le cadre du fonds friche (764.525 €).

Les budgets d'aménagement de zone sont caractérisés par leur finalité économique : aménagement de lots aménagés et viabilisés destinés à être vendus. Les mouvements comptables correspondants sont suivis sur des comptes de charges et produits et des comptes de stocks jusqu'à clôture de la commercialisation.

Les équipements publics de la ZAC seront financés principalement par les recettes issues de la cession de charge foncières aux constructeurs. Des aménagements publics à rayonnement communal seront pris en charge par le budget principal de la ville : parc urbain et promenade belvédère notamment.

L'année 2023 a été consacrée aux travaux d'aménagement et de viabilisation (phase provisoire) de la Phase 1. Elle correspond aussi aux travaux de construction des 3 ilots B1, B2 et C, soit 162 logements, de la chaufferie biomasse et du réseau de chaleur. Le programme de construction de 50 logements locatifs sociaux et le réseau de chaleur interne à la ZAC ont été livrés en 2023.

En 2024, les travaux d'exécution de réseaux et d'espaces publics (phase définitive) se poursuivront. Les Lots B2 et C seront livrés mi 2024 et fin 2024. Les travaux d'aménagement du Lot A (11 maisons individuelles) démarreront au premier trimestre 2024. Une recette de 200.000 € pour la cession de ce lot est attendue pour le second trimestre 2024. Les recettes liées aux prochains appels à manifestation d'intérêt promoteurs interviendront en 2025.

L'année 2024 sera également consacrée aux études de projet d'espaces publics et réseaux de la Phase 2, et au lancement des travaux de viabilisation correspondant. Elle verra aussi se concrétiser les appels à projets promoteurs pour le Secteur 2.

Ce budget annexe de la ZAC de Bodélio est soumis au cadre comptable M57 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et présenté en valeur HT, les aménagements et cessions à réaliser dans ce secteur étant assujettis à TVA.

Le projet de budget annexe de la ZAC de Bodélio s'équilibre pour l'année 2024 sur la base de ces éléments à la somme de : **12.728.200 € HT**

**① INVESTISSEMENT**

Les inscriptions proposées en investissement de ce budget annexe prennent en compte :

➤ Encours Terrains aménagés (valorisé au 31/12/2024) (ordre)	6.064.000 €
➤ Le remboursement de l'emprunt (Emprunt de 930.000 € pour une durée de 15 ans)	<u>62.000 €</u>

**TOTAL 6.126.000 €**

Le financement de ce budget est assuré par :

➤ Un emprunt en attente du financement par cession	2.196.000 €
➤ Un encours terrains aménagés au 31/12/2023 (ordre)	<u>3.930.000 €</u>

**TOTAL 6.126.000 €**

**② FONCTIONNEMENT**

Les principaux postes de dépenses du budget de fonctionnement se présentent comme suit :

➤ Terrain à aménager	1.234.286 €
➤ Travaux aménagement	865.204 €
➤ Achat d'études, prestations de service	526.310 €
➤ Frais accessoires	40.000 €
➤ Frais financier	3.200 €
➤ Frais financier à intégrer au coût de production (ordre)	3.200 €
➤ Encours terrains aménagés au 31/12/2023 (ordre)	<u>3.930.000 €</u>

**TOTAL 6.602.200 €**

Le financement de ce budget de fonctionnement est assuré par les recettes suivantes :

➤ Subvention Fonds Friche	535.000 €
➤ Frais financiers à intégrer au coût de production (ordre)	3.200 €
➤ Encours total Terrains Aménagés au 31/12/2024 (ordre)	<u>6.064.000 €</u>

**TOTAL 6.602.200 €**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

**Vu l'avis des commissions concernées**

Article unique : **APPROUVE** le projet de budget primitif 2024 de la ZAC de Bodélio.

# **TABLEAU DES EFFECTIFS**



**ETAT DU PERSONNEL AU 1er janvier 2024**

BUDGET PRINCIPAL									
Filière	Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	EMPLOIS BUDGETAIRES en ETP			EFFECTIFS POURVUS sur emplois budgétaires en ETP		
				Emplois permanents à temps complet	Emplois permanents à temps non complet	TOTAL	Agents titulaires	Agents non titulaires	TOTAL
Hors filière / Emplois fonctionnels	A	1 - Emplois fonctionnels	1 - D.G. 40 à 80 mille hab.	1		1	1		1
			2 - D.G.A.40 a 150 mille hab	4		4	4		4
	1 - Filière administrative	Total 1 - Emplois fonctionnels Administrateurs	1 - Administrateur général	1		1			0
			2 - Administrateur	1		1			0
			Total 1 - Administrateurs	2		2			0
Total A	B	2 - Attachés Territoriaux	1 - Attaché HCI	4		4	4		4
			2 - Attaché Pal	18		18	16		16
			3 - Attaché	22		22	19	1	20
			Total 2 - Attachés Territoriaux	44		44	39	1	40
			Total 2 - Attachés Territoriaux	46		46	39	1	40
Total B	C	3 - Rédacteurs Territoriaux	1 - Rédacteur Pal 1CI	27		27	27		27
			2 - Rédacteur Pal 2CI	10		10	10		10
			3 - Rédacteur	13		13	8	1	9
			Total 3 - Rédacteurs Territoriaux	50		50	45	1	46
			Total 3 - Rédacteurs Territoriaux	50		50	45	1	46
Total C		4 - Adjoints administratifs territoriaux	1 - Adjt adm Pal 1CI	70	1	71	73		73
			2 - Adjt adm Pal 2CI	17		17	17		17
			3 - Adjt adm	17		17	6		6
			Total 4 - Adjoints administratifs territoriaux	104	1	105	96		96
			Total 4 - Adjoints administratifs territoriaux	104	1	105	96		96
Total 1 - Filière administrative	B	1 - Animateurs territoriaux	1 - Animateur Pal 1CI	202	1	203	184	2	186
			2 - Animateur Pal 2CI	7		7	7		7
			3 - Animateur	6		6	6		6
			Total 1 - Animateurs territoriaux	14		14	14		14
			Total 1 - Animateurs territoriaux	14		14	14		14
Total 2 - Filière animation	C	2 - Adjoints territoriaux d'animation	1 - Adjt ter anim Pal 1CI	24		24	24		24
			2 - Adjt ter anim Pal 2CI	7		7	7		7
			3 - Adjt ter animation	9,0	22,1	31,1	1		1
			Total 2 - Adjoints territoriaux d'animation	40,0	22,1	62,1	32		32
			Total 2 - Adjoints territoriaux d'animation	40,0	22,1	62,1	32		32

Filière	Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	EMPLOIS BUDGETAIRES en ETP			EFFECTIFS POURVUS sur emplois budgétaires en ETP		
				Emplois permanents à temps complet	Emplois permanents à temps non complet	TOTAL	Agents titulaires	Agents non titulaires	TOTAL
	Total C			40,0	22,1	62,1	32		32
Total 2 - Filière animation				54,0	22,1	76,1	46		46
3 - Filière culturelle	A	1 - Conservateurs territor. de bibliothèques	1 - Conserv biblio chef	1		1	1		1
		Total 1 - Conservateurs territor. de bibliothèques	2 - Conserv biblio (Conc)	1		1	1		1
		2 - Conservateurs territoriaux du patrimoine	1 - Conserv patr chef	1		1	1		1
		Total 2 - Conservateurs territoriaux du patrimoine		1		1	1		1
		3 - Attachés ter. de conserv. du patrimoine	1 - Attaché Pal conserv patr	1		1	1		1
		Total 3 - Attachés ter. de conserv. du patrimoine	2 - Attaché conserv patr	4		4	4		4
		4 - Bibliothécaires territoriaux		5		5	5		5
		Total 4 - Bibliothécaires territoriaux	1 - Bibliothécaire pal	3		3	3		3
		5 - Professeurs ter. enseignement artistique	2 - Bibliothécaire	2		2	2		2
		Total 5 - Professeurs ter. enseignement artistique		5		5	5		5
		6 - Assistants Terr. Enseign Artistique	1 - Prof ens art HCl	9	1,5	10,5	10,5		10,5
		Total 6 - Assistants Terr. Enseign Artistique	2 - Prof ens art CIN	11	1,1	12,1	9,6	1	10,6
		7 - Assistants Terr. Enseign Artistique		20	2,6	22,6	20,1	1	21,1
		Total 7 - Assistants Terr. Enseign Artistique		33	2,6	35,6	33,1	1	34,1
	Total A		1 - Assist conserv Pal 1Cl	12		12	12		12
	B		2 - Assist conserv Pal 2Cl	8		8	8		8
			3 - Assist conserv	3		3	1	1	2
				23		23	21	1	22
			1 - Assist ens art Pal 1Cl	11	1,2	12,2	12,2		12,2
			2 - Assist ens art Pal 2Cl	3	1,4	4,4	2,5	1,9	4,4
			3 - Assistant d'enseignement artistique		1,5	1,5			0
				14	4,1	18,1	14,7	1,9	16,6
	Total B			37	4,1	41,1	35,7	2,9	38,6
	C		1 - Adjt ter patr Pal 1Cl	12		12	12		12
			2 - Adjt ter patr Pal 2Cl	6		6	6		6
			3 - Adjt ter patrimoine	8		8	6		6



**ETAT DU PERSONNEL AU 1er janvier 2024**

Filière	Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	EMPLOIS BUDGETAIRES en ETP			EFFECTIFS POURVUS sur emplois budgétaires en ETP		
				Emplois permanents à temps complet	Emplois permanents à temps non complet	TOTAL	Agents titulaires	Agents non titulaires	TOTAL
Total 3 - Filière culturelle		Total 8 - Adjoints du patrimoine territoriaux		26		26	24		24
	Total C			26		26	24		24
Total 4 - Filière médico-sociale				96	6,725	102,7	92,8	3,9	96,7
	A	1 - Médecins territoriaux	1 - Médecin HCl		0,9	0,9		0,9	0,9
		Total 1 - Médecins territoriaux		1		1	1		1
		2 - Cadres territoriaux de santé paramédicaux	1 - Cadre de santé	1		1	1		1
		Total 2 - Cadres territoriaux de santé paramédicaux		1		1	1		1
		4 - Psychologues territoriaux	1 - Psychologue CIN	1		1			0
		Total 4 - Psychologues territoriaux		1		1			0
		5 - Puéricultrices territoriales	1 - Puér HCl	3		3	3		3
			2 - Puér	2		2	2		2
		Total 5 - Puéricultrices territoriales		5		5	5		5
	Total A			7	0,9	7,9	6	0,9	6,9
	B	8 - Auxiliaires de puériculture territoriaux	1 - Auxiliaire puér CI Sup	29		29	30		30
			2 - Auxiliaire puér CIN	7		7	7		7
			3 - Auxiliaire de puériculture de classe normale	1		1			0
		Total 8 - Auxiliaires de puériculture territoriaux		37		37	37		37
	Total B			37		37	37		37
Total 4 - Filière médico-sociale				44	0,9	44,9	43	0,9	43,9
5 - Filière Médico-Technique	A	1 - Péd Pod Erg Psy Ort Tec Man Pré Diét Ter	1 - PéPoErPsOrTeMaPrDi HCl	1		1	1		1
		Total 1 - Péd Pod Erg Psy Ort Tec Man Pré Diét Ter		1		1	1		1
	Total A			1		1	1		1
Total 5 - Filière Médico-Technique				1		1	1		1
6 - Filière Sécurité (Police Municipale)	A	1 - Directeurs de Police Municipale	1 - Directeur de police municipale	1		1			0
		Total 1 - Directeurs de Police Municipale		1		1			0
	Total A			1		1			0

				EMPLOIS BUDGETAIRES en ETP			EFFECTIFS POURVUS sur emplois budgétaires en ETP		
Filière	Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	Emplois permanents à temps complet	Emplois permanents à temps non complet	TOTAL	Agents titulaires	Agents non titulaires	TOTAL
	B	2 - Chef de service de Police Municipale	1 - Chef service PM Pal 1CI 2 - Chef service PM	1		1	1		1
		Total 2 - Chef de service de Police Municipale		3		3	2		2
	Total B			4		4	3		3
	C	3 - Agents de police municipale	1 - Brigadier-chef Pal 2 - Gardien-brigadier	4		4	3		3
		Total 3 - Agents de police municipale		15		15	15		15
				4		4			0
	Total C			19		19	15		15
				19		19	15		15
Total 6 - Filière Sécurité (Police Municipale)				24		24	18		18
7 - Filière Sociale	A	1 - Assistants terr. socio-éducatifs	1 - Assist soc-ed ClEx 2 - Assist soc-educ	2		2	2		2
		Total 1 - Assistants terr. socio-éducatifs		1		1			0
		3 - Educateurs terr. de jeunes enfants	1 - Educateur j enfant ClEx 2 - Educateur Jeunes Enfants	3		3	2		2
		Total 3 - Educateurs terr. de jeunes enfants		1		1	1		1
				10		10	7		8
	Total A			11		11	8		9
	C	5 - Agents sociaux territoriaux	1 - Agent social Pal 1CI	14		14	10		11
		Total 5 - Agents sociaux territoriaux		4		4	4		4
		6 - Agents ter.spécials. écoles maternelles	1 - ATSEM Pal 1CI 2 - ATSEM Pal 2CI	4		4	4		4
		Total 6 - Agents ter.spécials. écoles maternelles		48		48	49		49
				11		11	7		7
				59		59	56		56
Total 7 - Filière Sociale	Total C			63		63	60		60
8 - Filière sportive	B	2 - Educateurs territoriaux des APS	1 - Educateur APS Pal 1CI 2 - Educateur APS Pal 2CI	77		77	70	1	71
		Total 2 - Educateurs territoriaux des APS		4		4	4		4
				1		1	1		1
	Total B			5		5	5		5
	C	3 - Opérateurs ter. activités physiq.&sport.	1 - Opérateur APS Pal	5		5	5		5
		Total 3 - Opérateurs ter. activités physiq.&sport.		1		1	1		1
				1		1	1		1
Total 8 - Filière sportive	Total C			6		6	6		6

**ETAT DU PERSONNEL AU 1er janvier 2024**

Filière	Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	EMPLOIS BUDGETAIRES en ETP			EFFECTIFS POURVUS sur emplois budgétaires en ETP			
				Emplois permanents à temps complet	Emplois permanents à temps non complet	TOTAL	Agents titulaires	Agents non titulaires	TOTAL	
9 - Filière technique	A	2 - Ingénieurs en chef territoriaux	2 - Ingénieur en chef	1		1			0	
		Total 2 - Ingénieurs en chef territoriaux		1		1			0	
		3 - Ingénieurs territoriaux	2 - Ingénieur HCI		4		4			4
			3 - Ingénieur Pal		13		13			13
			4 - Ingénieur		9		9		1	9
		Total 3 - Ingénieurs territoriaux			26		26		1	26
					27		27		1	26
		B	3 - Techniciens territoriaux	1 - Technicien Pal 1CI	13		13			13
				2 - Technicien Pal 2CI	20		20		2	20
				3 - Technicien	22		22		9	22
		Total 3 - Techniciens territoriaux			55		55		11	55
					55		55		11	55
		C	4 - Agents de maîtrise Territoriaux	1 - Agent maîtrise Pal	42		42			42
2 - Agent maîtrise				28		28		1	25	
	Total 4 - Agents de maîtrise Territoriaux			70		70		1	67	
		5 - Adjoints techniques territoriaux	1 - Adjt tech Pal 1CI	153		153			155	
			2 - Adjt tech Pal 2CI	47		47		49	49	
	Total 5 - Adjoints techniques territoriaux	3 - Adjt tech	61	3,36	64,36		1	52,5		
			261	3,4	264,4		1	256,5		
			331	3,4	334,4		2	323,5		
Total 9 - Filière technique				413	3,4	416,4	390,5	14	404,5	
91 - Hors filière / ASMAT	C	ASMAT	assistante maternelle	8		8,0		5	5	
		Total ASMAT		8		8,0		5	5	
Total 91 - Hors filière / ASMAT				8		8,0		5	5	
				8		8,0		5	5	
Total général				928	34,1	962,1	852,3	26,8	879,1	
<b>BUDGET PISCINE</b>										
Filière	Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	Emplois permanents à temps complet	Emplois permanents à temps non complet	TOTAL	Agents titulaires	Agents non titulaires	TOTAL	
				2		2	2		2	
1 - Filière administrative	C	4 - Adjoints administratifs territoriaux	1 - Adjt adm Pal 1CI	2		2	2		2	

Filière	Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	EMPLOIS BUDGETAIRES en ETP			EFFECTIFS POURVUS sur emplois budgétaires en ETP		
				Emplois permanents à temps complet	Emplois permanents à temps non complet	TOTAL	Agents titulaires	Agents non titulaires	TOTAL
			3 - Adjt adm	2		2	1		1
		Total 4 - Adjoints administratifs territoriaux		4		4	3		3
	Total C			4		4	3		3
Total 1 - Filière administrative				4		4	3		3
8 - Filière sportive	A	1 - Conseillers ter.activités physiq.&sport.	1 - Conseiller Pal/APS	1		1		1	1
		Total 1 - Conseillers ter.activités physiq.&sport.		1		1		1	1
	Total A			1		1		1	1
	B	2 - Educateurs territoriaux des APS	1 - Educateur APS Pal 1Cl 2 - Educateur APS Pal 2Cl	9		9	9		9
			3 - Educateur APS	1		1	1		1
		Total 2 - Educateurs territoriaux des APS		10		10	10		10
	Total B			10		10	10		10
				11		11	10	1	11
Total 8 - Filière sportive				1		1			0
9 - Filière technique	B	3 - Techniciens territoriaux	1 - Technicien Pal 1Cl	1		1			0
		Total 3 - Techniciens territoriaux		1		1			0
	Total B			5		5	5		5
	C	5 - Adjoints techniques territoriaux	1 - Adjt tech Pal 1Cl 2 - Adjt tech Pal 2Cl	3		3	2	1	3
			3 - Adjt tech	3		3	1		1
		Total 5 - Adjoints techniques territoriaux		11		11	8	1	9
	Total C			11		11	8	1	9
				12		12	8	1	9
Total 9 - Filière technique				27		27	21	2	23
<b>BUDGET CUISINE CENTRALE DE KERLETU</b>									
Filière	Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	Emplois permanents à temps complet	Emplois permanents à temps non complet	TOTAL	Agents titulaires	Agents non titulaires	TOTAL
1 - Filière administrative	A	2 - Attachés Territoriaux	3 - Attaché	1		1			0
		Total 2 - Attachés Territoriaux		1		1			0
	Total A			1		1			0
	C	4 - Adjoints administratifs territoriaux	1 - Adjt adm Pal 1Cl	3		3	3		3
	Total C	Total 4 - Adjoints administratifs territoriaux		3		3	3		3
				3		3	3		3

			EMPLOIS BUDGETAIRES en ETP				EFFECTIFS POURVUS sur emplois budgétaires en ETP			
Filière	Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	Emplois permanents à temps complet	Emplois permanents à temps non complet	TOTAL	Agents titulaires	Agents non titulaires	TOTAL	
Total 1 - Filière administrative				4		4	3		3	
9 - Filière technique	A	3 - Ingénieurs territoriaux	3 - Ingénieur Pal	1		1	1		1	
		Total 3 - Ingénieurs territoriaux		1		1	1		1	
	Total A			1		1	1		1	
	B	3 - Techniciens territoriaux	2 - Technicien Pal 2CI	1		1	1		1	
		3 - Techniciens territoriaux	3 - Technicien	2		2	2		2	
	Total B	Total 3 - Techniciens territoriaux		3		3	3		3	
	C	4 - Agents de maîtrise Territoriaux	1 - Agent maîtrise Pal	3		3	3		3	
			2 - Agent maîtrise	1		1			0	
		Total 4 - Agents de maîtrise Territoriaux		4		4	3		3	
		5 - Adjoints techniques territoriaux	1 - Adjt tech Pal 1CI	13		13	13		13	
			2 - Adjt tech Pal 2CI	5		5	5		5	
			3 - Adjt tech	8		8	6		6	
		Total 5 - Adjoints techniques territoriaux		26		26	24		24	
	Total C			30		30	27		27	
Total 9 - Filière technique				34		34	31		31	
Total général				38		38	34		34	
<b>BUDGET CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS</b>										
Filière	Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	Emplois permanents à temps complet	Emplois permanents à temps non complet	TOTAL	Agents titulaires	Agents non titulaires	TOTAL	
1 - Filière administrative	A	2 - Attachés Territoriaux	2 - Attaché Pal	2		2	1	1	2	
			3 - Attaché	1		1	1		1	
	Total A	Total 2 - Attachés Territoriaux		3		3	2	1	3	
	B	3 - Rédacteurs Territoriaux	1 - Rédacteur Pal 1CI	3		3	2	1	3	
			3 - Rédacteur	1		1	1		1	
	Total B	Total 3 - Rédacteurs Territoriaux		2		2	2		2	
	C	4 - Adjoints administratifs territoriaux	1 - Adjt adm Pal 1CI	1	0,5	1,5	1,5		1,5	
			2 - Adjt adm Pal 2CI	2		2	2		2	
		Total 4 - Adjoints administratifs territoriaux		3	0,5	3,5	3,5		3,5	

**ETAT DU PERSONNEL AU 1er janvier 2024**

				EMPLOIS BUDGETAIRES en ETP			EFFECTIFS POURVUS sur emplois budgétaires en ETP		
Filière	Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	Emplois permanents à temps complet	Emplois permanents à temps non complet	TOTAL	Agents titulaires	Agents non titulaires	TOTAL
	Total C			3	0,5	3,5	3,5		3,5
Total 1 - Filière administrative				8	0,5	8,5	7,5	1	8,5
2 - Filière animation	B	1 - Animateurs territoriaux	3 - Animateur	1		1		1	1
		Total 1 - Animateurs territoriaux		1		1		1	1
	Total B			1		1		1	1
Total 2 - Filière animation				1		1		1	1
9 - Filière technique	C	4 - Agents de maîtrise Territoriaux	2 - Agent maîtrise	1		1		1	1
		Total 4 - Agents de maîtrise Territoriaux		1		1		1	1
		5 - Adjoints techniques territoriaux	1 - Adjt tech Pal 1CI	1		1	1		1
			3 - Adjt tech	1		1			0
		Total 5 - Adjoints techniques territoriaux		2		2	1	1	1
	Total C			3		3	1	1	2
Total 9 - Filière technique				3		3	1	1	2
92 - Sans filière	A	Emplois non classables - CFA	1 - professeur LP HC	1		1	1		1
			formateur C.F.A. contractuel	19,25	4,81	24,1		23,2	23,2
		Total Emplois non classables - CFA		20,25	4,81	25,1	1,00	23,2	24,2
	Total A			20,25	4,81	25,1	1,00	23,2	24,2
Total 92 - Sans filière				20,25	4,81	25,1	1,00	23,2	24,2
Total général				32,25	5,31	37,6	9,50	26,2	35,7
<b>BUDGET CREMATORIUM</b>									
Filière	Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	Emplois permanents à temps complet	Emplois permanents à temps non complet	TOTAL	Agents titulaires	Agents non titulaires	TOTAL
1 - Filière administrative	A	2 - Attachés Territoriaux	3 - Attaché	1		1	1		1
		Total 2 - Attachés Territoriaux		1		1	1		1
	Total A			1		1	1		1
Total 1 - Filière administrative				1		1	1		1
9 - Filière technique	C	4 - Agents de maîtrise Territoriaux	2 - Agent maîtrise	1		1	1		1
		Total 4 - Agents de maîtrise Territoriaux		1		1	1		1
		5 - Adjoints techniques territoriaux	2 - Adjt tech Pal 2CI	1		1	1		1
			3 - Adjt tech	3		3	2		2

**ETAT DU PERSONNEL AU 1er janvier 2024**

			EMPLOIS BUDGETAIRES en ETP				EFFECTIFS POURVUS sur emplois budgétaires en ETP			
Filière	Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	Emplois permanents à temps complet	Emplois permanents à temps non complet	TOTAL	Agents titulaires	Agents non titulaires	TOTAL	
		Total 5 - Adjoints techniques territoriaux		4		4	3		3	
	Total C			5		5	4		4	
Total 9 - Filière technique				5		5	4		4	
Total général				6		6	5		5	
<b>BUDGET POMPES FUNEBRES</b>										
Filière	Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	Emplois permanents à temps complet	Emplois permanents à temps non complet	TOTAL	Agents titulaires	Agents non titulaires	TOTAL	
1 - Filière administrative	A	2 - Attachés Territoriaux	3 - Attaché	1		1	1		1	
		Total 2 - Attachés Territoriaux		1		1	1		1	
	Total A			1		1	1		1	
	C	4 - Adjoints administratifs territoriaux	1 - Adjt adm Pal 1CI	1		1	1		1	
			3 - Adjt adm	1		1	1		1	
		Total 4 - Adjoints administratifs territoriaux		2		2	2		2	
	Total C			2		2	2		2	
Total 1 - Filière administrative				3		3	3		3	
9 - Filière technique	B	3 - Techniciens territoriaux	3 - Technicien	1		1	1		1	
		Total 3 - Techniciens territoriaux		1		1	1		1	
	Total B			1		1	1		1	
	C	4 - Agents de maîtrise Territoriaux	2 - Agent maîtrise	1		1	1		1	
		Total 4 - Agents de maîtrise Territoriaux		1		1	1		1	
		5 - Adjoints techniques territoriaux	1 - Adjt tech Pal 1CI	2		2	2		2	
			2 - Adjt tech Pal 2CI	1		1	1		1	
		Total 5 - Adjoints techniques territoriaux	3 - Adjt tech	4	2,5	6,5	5,5		5,5	
				7	2,5	9,5	8,5		8,5	
	Total C			8	2,5	10,5	9,5		9,5	
Total 9 - Filière technique				9	2,5	11,5	10,5		10,5	
Total général				12	2,5	14,5	13,5		13,5	

